



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Test de positionnement de début de première année de CAP 2023

Premiers résultats

Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Audrey Paul, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Série Études

Document de travail n° 2024-E01
Janvier 2024

Test de positionnement de début de première année de CAP 2023

Premiers résultats

The image features a teal background with several white geometric shapes. A large white triangle is positioned in the lower right quadrant, pointing downwards and to the right. To its right is a vertical white rectangle. Below the triangle is another white shape that appears to be a trapezoid or a rectangle with a slanted top edge, partially overlapping the triangle's base.

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteur(s)

Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol,
Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Laure Heidmann,
Aurélien Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha
M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Audrey Paul, Elodie
Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie
Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h, Philippe
Wuillamier

e-ISSN 2779-3532

SOMMAIRE



1.1. Contexte du test de positionnement de début de première année de CAP.....	8
1.2. Nature et champ du test	8
↘ 2. Méthodologie.....	10
2.1. Conception	10
2.2. Processus de construction	10
2.3. Modalités de passation.....	10
2.3.1. Le test de fluence.....	10
2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de <i>littérature</i>	10
2.3.2.1. Descriptif général	10
2.3.2.2. Descriptif du module commun	11
2.3.2.3. Descriptif des modules adaptatifs	12
2.3.2.4. Descriptif du test spécifique en compréhension de l'écrit (module commun)	12
2.3.2.5. Descriptif de la compréhension de l'oral (module commun)	13
2.3.2.6. Descriptif des exercices complémentaires de maîtrise de la langue	13
2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques.....	15
2.3.3.1. Descriptif général	15
2.3.3.2. Définition de la numératie.....	15
2.3.3.3. Compétences évaluées	15
2.3.3.4. Domaines mathématiques évalués.....	17
2.3.3.5. Types de supports.....	17
2.3.3.6. Contextes des situations.....	19
2.3.3.7. Descriptif des modules adaptatifs	19
2.3.3.8. Exercices complémentaires en automatismes	19
2.3.3.9. Test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle	20
2.3.4. L'accessibilité des évaluations	20
2.3.4.1. Méthodologie	20
2.3.4.2. Processus et principes retenus.....	20
2.3.4.3. Description.....	20
2.3.4.4. Communication.....	22
2.4. Le processus d'expérimentation.....	22
2.4.1. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2022	22
2.4.2. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2023.....	24

2.5. La détermination des seuils	26
2.5.1. Méthodologie mise en œuvre	26
2.5.2. Données mobilisées et seuils validés	28
2.6. Restitution des résultats aux établissements	30
2.6.1. Restitutions des résultats en français.....	30
2.6.1.1. Compréhension de l'écrit	30
2.6.1.2. Fiche de positionnement individuel des élèves.....	31
2.6.1.3. Restitution du test spécifique de français de la voie professionnelle	35
2.6.1.4. Restitution au niveau de la classe	36
2.6.2. Restitution des résultats en mathématiques.....	36
2.6.2.1. Résolution de problèmes	36
2.6.2.2. Fiche de positionnement individuel des élèves	37
2.6.2.3. Restitution au niveau de la classe	42
↘ 3. Résultats	43
3.1. Participation	43
3.2. Résultats en <i>littérature</i>	44
3.2.1 Résultats au test spécifique de <i>compréhension de l'écrit</i>	44
3.2.2 Résultats en <i>compréhension de l'oral</i>	48
3.2.3 Résultats aux exercices complémentaires de <i>littérature</i>	49
3.2.4 Résultats au test spécifique de <i>compréhension de l'écrit de seconde professionnelle</i>	51
3.2.5 Fluence de lecture.....	54
3.3. Résultats en <i>numératie</i>	55
3.3.1 Résultats au test spécifique de <i>résolution de problèmes</i>	55
3.3.2 Résultats aux exercices complémentaires de <i>numératie</i>	60
3.3.3. Résultats au test spécifique de <i>d'automatismes de seconde professionnelle</i>	62
3.4 Focus sur les spécialités en première année de CAP.....	65
3.5 Difficultés croisées aux modules communs : compréhension de l'écrit et résolution de problèmes.....	67
↘ 4. Questionnaires.....	68
4.1. Questionnaire auprès des élèves.....	68
4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants.....	69
4.2.1. Participation	69
4.2.2. Communication générale	69
4.2.3. Passation	70
4.2.4. Restitution des résultats des élèves	72
4.2.5. Épreuve non numérique de fluence	75

4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan..... 76

↳ **Annexes** 77

Table des spécialités de première année de CAP77

Références des publications de la DEPP..... 78

1. Introduction

1.1. Contexte du test de positionnement de début de première année de CAP

En septembre 2023, les élèves entrant en première année de CAP en deux ans ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Au total, près de 50 000 élèves ont ainsi été évalués dans plus de 1 600 établissements du secteur public et du secteur privé sous contrat. Il s'agit de la quatrième édition de ce dispositif initié en 2020.

Ce dispositif a été enrichi en 2021 avec la mise à disposition des résultats de chaque élève à chaque item sur deux tests spécifiques et par la mise en place d'un test de fluence en cette rentrée 2023.

1.2. Nature et champ du test

L'objectif du test de positionnement en début de première année de CAP est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic **standardisé** des compétences de chaque élève et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.

Cet outil n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau collège/lycée, etc.). Les résultats visent un accompagnement au plus près des besoins des élèves en difficulté. Un test adaptatif a permis d'envoyer les élèves les moins en difficulté en compréhension en français et en résolution de problèmes en mathématiques vers les tests spécifiques de seconde professionnelle. Ces tests spécifiques concernent la compréhension de l'écrit en français et les automatismes en mathématiques.

Chaque élève est évalué dans **deux domaines**, en *littératie* (lettrisme) et en *numératie* (numérisme). Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction.

La *littératie* est définie comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »¹. Le test de positionnement « Littératie » est construit autour de l'évaluation de la compréhension de l'écrit et de l'oral, de la fluence de lecture à voix haute, de la discrimination graphophonologique, de la connaissance du lexique ainsi que de la compréhension syntaxico-sémantique.

La *numératie* est définie comme la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel. Le test de positionnement en *numératie* couvre les domaines mathématiques des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité. Il est construit autour de l'évaluation de la résolution de problèmes et des automatismes mathématiques.

Les outils de ce test ont été conçus par des équipes de professeurs des premier et second degrés mises en place par la DEPP avec le concours de l'IGÉSR et de chercheurs spécialistes des questions de *littératie* et de *numératie*.

Ce test a été conçu dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les publications ultérieures ne concerneront que les données agrégées.

¹ **OCDE (2000), La littératie à l'ère de l'information**. Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes, Organisation de coopération et de développement économique.

Les données brutes et anonymes sont directement accessibles à la DEPP. La DEPP, garante du secret statistique, les associe aux identités des élèves afin de transmettre les résultats des évaluations au professeur qui les communique aux familles. Les tests de positionnement offrent toutes les garanties de protection des données personnelles des élèves.

En préalable aux passations, des outils à destination des enseignants ont été mis sur EDUSCOL.
<https://eduscol.education.fr/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

À la rentrée 2023, une courte enquête a de nouveau été adossée aux tests de positionnement afin d'interroger les élèves sur leur perception du test et leur confiance par rapport à l'année à venir. Ces questions étaient cependant facultatives mais la participation du maximum d'élèves était indispensable pour recueillir des informations de qualité. Elles étaient administrées à la suite des questions de mathématiques du test de positionnement.

Ce document présente également la démarche mise en œuvre lors du test de positionnement de début de première année de CAP qui s'est tenu lors de la rentrée scolaire 2023. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Enfin, il présente les premiers résultats de l'édition 2023 du test de positionnement.

↳ 2. Méthodologie

2.1. Conception

Les exercices constituant le test de positionnement de début de première année de CAP sont conçus par des équipes de terrain composées comme suit :

- pour le français : des professeurs des écoles enseignant en SEGPA et en RASED, des professeurs de collège, des professeurs de lycée professionnel ;
- pour les mathématiques : des professeurs des écoles enseignants en SEGPA, des professeurs de collège et des professeurs de lycée professionnel.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP en relation étroite avec l'IGÉSR.

2.2. Processus de construction

La DEPP accompagnée de l'IGÉSR définit le cadre d'évaluation. Celui-ci se réfère aux *Attendus de fin de cycle 3* (Bulletin officiel n°11 du 26-11-2015) ainsi qu'aux compétences mathématiques travaillées au cycle 4 et consolidées en CAP. Les exercices conçus sont ensuite examinés et amendés par les équipes de la DEPP et l'IGÉSR. Les exercices sont ainsi retravaillés jusqu'à validation définitive pour expérimentation.

2.3. Modalités de passation

2.3.1. Le test de fluence

Depuis cette année, un test de fluence non numérique complète le test de littératie et permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute. Cette compétence, travaillée dès le cycle 2, doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des professeurs aux cycles 3 et 4.

La passation, individuelle, pouvait être réalisée par tout professeur mais préférentiellement par l'enseignant de français. Elle pouvait par ailleurs être avantageusement menée dès les premiers jours de l'année scolaire, avant même les épreuves sur support numérique, afin d'identifier immédiatement les élèves en grande difficulté de lecture et permettre ainsi la mise en place dès la rentrée d'un accompagnement spécifique de ces élèves.

Le protocole d'évaluation individuel de la fluence a été mis à la disposition des lycées dès la fin du mois d'août afin que les établissements puissent préparer au mieux la passation : texte à lire, notice de passation, document de restitution.

Le texte proposé à lire était un texte composé de 223 mots. L'élève disposait d'une minute pour lire le texte à voix haute. La cotation était effectuée par un enseignant. Le calcul du score de mots correctement lus en une minute pouvait être annoncé à l'élève directement à l'issue du test.

Les résultats de l'ensemble des élèves au test de fluence ont par ailleurs été saisis par les lycées via une application dédiée.

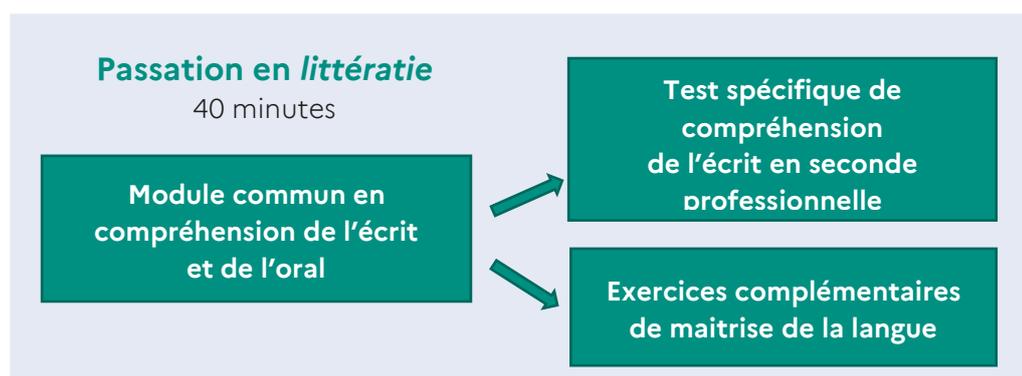
2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de *littératie*

2.3.2.1. Descriptif général

L'évaluation est réalisée **sur support numérique**. Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction et aucun travail de correction n'est demandé aux enseignants. En effet, cette correction est effectuée automatiquement et en temps réel.

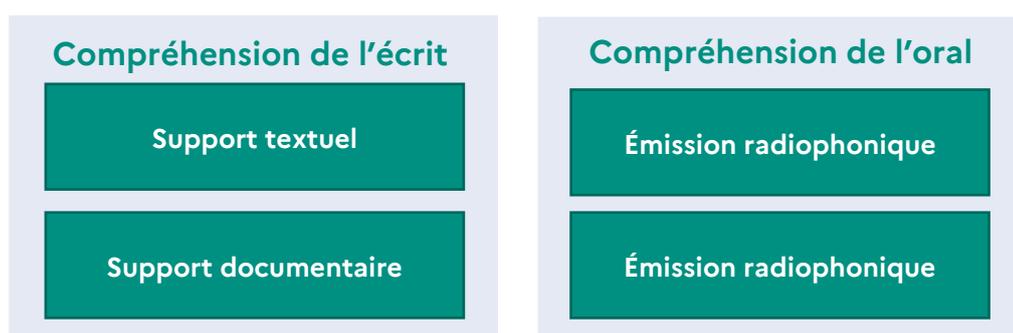
Se définissant comme « l’aptitude à comprendre et à utiliser l’information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d’atteindre des buts personnels et d’étendre ses connaissances et ses capacités »², la notion de *littératie* recouvre la capacité de lire, écrire et interagir grâce à une variété d’outils, de moyens de communication et de supports écrits et oraux : textes et documents de nature variée, émissions de télévision, de radio, documents numériques, etc.

Le test de positionnement en *littératie* à destination des élèves en première année de CAP a donc comme premier objectif **d’identifier les élèves ne maîtrisant pas les compétences élémentaires en lecture** au début du lycée. Afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place de remédiations ciblées, il repose sur un dispositif adaptatif.



2.3.2.2. Descriptif du module commun

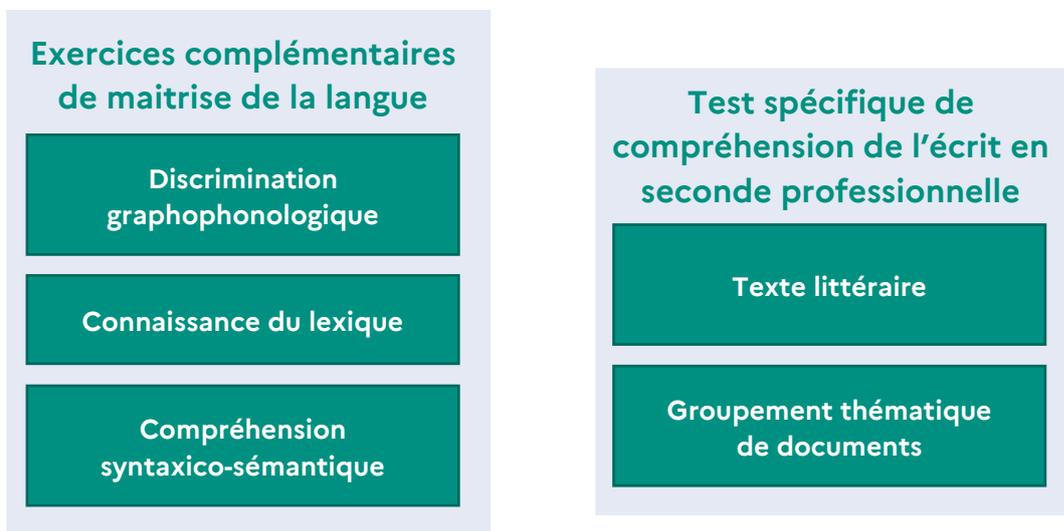
Les exercices de la première série de questions proposées aux élèves se réfèrent aux attendus de *fin de cycle 3* (B.O. n°11 du 26 novembre 2015). Ils composent le module commun et vérifient la maîtrise des compétences élémentaires en compréhension de l'écrit et en compréhension de l'oral. En fonction de son score en compréhension de l'écrit, l'élève est ensuite dirigé vers une seconde série d'exercices ; le score en compréhension de l'oral n'est pas pris en compte pour l'orientation.



² OCDE. (2000) *La littératie à l'ère de l'information*. Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes, Organisation de coopération et de développement économique.

2.3.2.3. Descriptif des modules adaptatifs

Les élèves ayant répondu correctement à moins de 16 questions du module commun en compréhension de l'écrit sont orientés vers des **exercices complémentaires de maîtrise de la langue**, susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés en lecture. Les élèves qui ont répondu correctement à 16 questions ou plus sont orientés vers le **test de compréhension de l'écrit proposé en début de seconde professionnelle** pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise de la compréhension de l'écrit.



2.3.2.4. Descriptif du test spécifique en compréhension de l'écrit (module commun)

Le test spécifique comporte deux supports.

Le premier support est extrait d'un article, paru sur Internet, qui présente le film « Slumdog Millionnaire » sans en dévoiler le dénouement. L'extrait, qui tient sur une page de liseuse et ne comporte que 170 mots, présente une syntaxe simple et un vocabulaire courant. Les thèmes de l'enfance et de l'injustice sont propres à attirer l'attention et la curiosité des élèves.

Le second support est une infographie ministérielle sur la pollution de l'air. Il s'agit d'un support tiré de la vie courante, inusité dans la pratique scolaire - ce qui peut surprendre les élèves - mais que tout citoyen peut être conduit à lire. Il ne présente pas de difficultés syntaxiques particulières et propose une mise en page structurée des informations en quatre rubriques ; il est précédé d'un paragraphe introductif.

Détail des compétences évaluées sur le support textuel

Le questionnement suit l'ordre du texte pour ne pas mettre en difficulté les élèves et les questions posées leur sont familières car très proches des pratiques habituelles de classe.

Les 9 questions sont réparties entre deux domaines de compétences :

- 5 items mettent en œuvre un prélèvement d'information explicite ;
- 4 items évaluent la compréhension du sens global et l'identification de la visée.

Détail des compétences évaluées sur le support composite

Le questionnement porte sur les différentes composantes du support et évalue principalement la capacité de l'élève à comprendre la composition du document ainsi que le contenu de chaque rubrique, à mettre en relation texte et image.

Les 9 questions se répartissent de manière assez équilibrée entre les trois domaines de compétences visés :

- 5 items interrogent le prélèvement d'information explicite ;
- 2 items vérifient la compréhension du sens global ;
- 2 items évaluent la capacité à réaliser une inférence par la mise en relation d'éléments graphiques et textuels.

2.3.2.5. Descriptif de la compréhension de l'oral (module commun)

La compréhension de l'oral repose sur deux extraits radiophoniques d'une durée inférieure à 2 minutes et présentant une syntaxe simple ainsi qu'un vocabulaire courant.

Chaque document sonore fait l'objet de cinq questions. Il peut être écouté préalablement deux fois mais n'est plus disponible dès l'apparition de la première question.

Le questionnement vise exclusivement à évaluer la compréhension des informations essentielles et du sens global :

- mémoriser une information explicite littérale : il s'agit d'informations saillantes qui doivent être retenues pour que l'objectif du document soit atteint ; l'idée peut être présentée comme essentielle ou l'information plusieurs fois réitérée.
- comprendre le sens global et identifier la visée : il s'agit pour l'élève de comprendre la situation d'énonciation, d'identifier le thème du document sonore et d'en identifier l'objectif principal.

2.3.2.6. Descriptif des exercices complémentaires de maîtrise de la langue

Discrimination graphophonologique (« associer un groupe de lettres à un son » et « déchiffrer des mots rapidement »)

Deux exercices évaluent la capacité des élèves à établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire à mettre en relation l'écriture et la prononciation d'un ensemble de lettres ou d'un mot. L'exercice « déchiffrer des mots rapidement » se présente sous la forme d'une interaction en temps limité afin de repérer les élèves chez qui le déchiffrement n'est pas suffisamment automatisé.

Connaissance du lexique (« connaître des mots »)

Les deux exercices proposés ont pour objectif d'évaluer l'ampleur et la précision du bagage lexical des élèves. Pour répondre, ils ne peuvent pas s'appuyer sur le contexte mais seulement sur leurs connaissances.

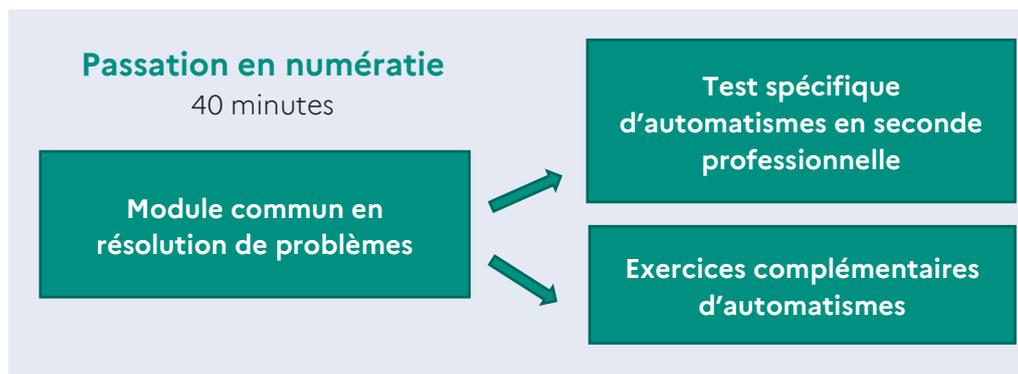
Compréhension syntaxico-sémantique (« associer une image à une phrase simple »)

Il s'agit d'évaluer la capacité des élèves à comprendre des énoncés courts dont la signification est liée à une structure syntaxique particulière, au sens d'un mot-outil ou aux variations pronominales. Afin d'éliminer toute interférence entre des difficultés de déchiffrement et les difficultés de compréhension que cet exercice cherche à évaluer, les énoncés sont oralisés.

2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques

2.3.3.1. Descriptif général

Les exercices de la première série de questions composent le module commun et vérifient la maîtrise des compétences élémentaires en résolution de problèmes. En fonction de son score en résolution de problèmes, l'élève est ensuite dirigé vers une seconde série d'exercices.



2.3.3.2. Définition de la numératie

Le terme de *numératie* est un néologisme emprunté à l'anglais. Ce concept recouvre les compétences mathématiques utilisées dans la vie quotidienne.

La définition de la *numératie* dans le cadre de ce test de positionnement s'inspire librement de la définition de la *littératie* mathématique du PISA (OCDE) associée aux compétences travaillées en première année de CAP et au lycée professionnel, exception faite de la compétence « communiquer ».

La *numératie* est la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel. Elle aide les individus à connaître le rôle que jouent les mathématiques dans le monde et à prendre les décisions et les jugements bien fondés dont ont besoin les citoyens constructifs, engagés et réfléchis du XXI^e siècle.

2.3.3.3. Compétences évaluées

Les compétences visées par le test de positionnement en *numératie* font référence à celles décrites dans le programme de CAP. Similaires à celles travaillées au collège, elles y sont introduites selon trois intentions majeures :

- permettre à chaque élève de consolider et d'approfondir sa maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- former les élèves à l'activité mathématique en poursuivant la pratique de la démarche mathématique initiée au collège ;
- fournir aux élèves des outils mathématiques utiles pour les disciplines générales et professionnelles et pour la vie courante.

La résolution de problèmes issus autant que possible de situations professionnelles ou de la vie courante est un cadre privilégié pour développer et mobiliser une ou plusieurs des compétences suivantes : s'approprier, analyser/raisonner, réaliser, valider, communiquer.

Le test de positionnement n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des compétences et capacités travaillées en CAP et au lycée professionnel. Les compétences et capacités suivantes sont néanmoins considérées comme relevant du concept de *numératie* et des objectifs du test de positionnement.

S'approprier

- Rechercher extraire et organiser l'information
- Traduire des informations, des codages

Analyser/Raisonner

- Choisir une méthode de résolution

Réaliser

- Représenter (tableau, graphique, etc.)
- Calculer
- Mettre en œuvre des algorithmes

Valider

- Critiquer ou évaluer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur)

2.3.3.4. Domaines mathématiques évalués

Les connaissances mathématiques du cycle 3 définissent les contours de l'évaluation en termes de contenus. Elles ne se limitent pas aux nombres et opérations mais s'étendent à la géométrie, aux grandeurs et à leurs relations. Les domaines sont présentés ci-dessous ainsi que les sous-domaines qui les composent.

Nombres et calculs :

- utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ;
- calculer avec des nombres entiers et des nombres rationnels ;
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers, des fractions simples (sans calcul sur les fractions), des nombres rationnels.

Grandeurs et mesures :

- comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle ;
- utiliser le lexique, les unités de mesures spécifiques de ces grandeurs ;
- résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

Le cercle ou disque est exclu des figures géométriques pour lesquelles la grandeur peut être calculée. De plus la connaissance des formules de grandeur n'est pas requise et on favorisera les méthodes d'estimation ou de comptage.

Géométrie :

- (se) repérer et (se) déplacer dans le plan en utilisant ou en élaborant des représentations (plans, cartes, etc.).

Relations :

- résoudre des problèmes en utilisant la proportionnalité en incluant les pourcentages.

2.3.3.5. Types de supports

Les exercices de l'évaluation s'appuient le plus souvent sur des supports simples issus de la vie réelle. Ces supports peuvent être répartis dans les catégories suivantes : texte, image, tableau, graphique, animations, son (lecture de consignes).

2.3.3.6. Contextes des situations

Tous les supports doivent inscrire chaque situation d'évaluation dans un des contextes suivants :

- familial (sport, outils numériques, transport quotidien, argent...);
- social/citoyen ;
- professionnel.

2.3.3.7. Descriptif des modules adaptatifs

Les élèves ayant répondu correctement à moins de 19 questions (sur le 26 au total) du module commun en résolution de problèmes sont orientés vers des **exercices complémentaires d'automatismes**, susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés diagnostiquées. Les élèves qui ont répondu correctement à 19 questions ou plus sont orientés vers le **test d'automatismes proposé en début de seconde professionnelle** pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise dans ce domaine.

2.3.3.8. Exercices complémentaires en automatismes

Définition

Les automatismes sont des processus intellectuels déclenchés sans intention par la tâche à effectuer. Ils sont inconscients et n'interfèrent pas avec une autre activité mentale en cours. Ils ne demandent donc aucune ressource en mémoire de travail, en particulier parce qu'ils ne nécessitent pas d'être explicitement reconstruits.

Dans l'évaluation de la *numératie* en début de CAP, au niveau des exercices complémentaires, les automatismes sont évalués dans le domaine mathématique des *nombre*s et *calculs*.

Modalité

L'évaluation consiste en trois séries de propositions mathématiques dont l'élève doit évaluer la véracité le plus rapidement possible. Chaque proposition est affichée pendant 10 secondes au maximum.

En 2023 :

- une première série concerne le sous-domaine *Multiplications et comparaisons de nombres*. Cette série contient 20 propositions.
- Une deuxième série concerne le sous-domaine *Pourcentages*. Cette série contient 11 propositions.
- Une troisième série concerne le sous-domaine *Soustractions*. Cette série contient 11 propositions.

2.3.3.9. Test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle

18 exercices composent le test spécifique de la voie professionnelle en mathématiques. Ils relèvent d'un domaine spécifique interrogeant les automatismes considérés comme devant être acquis à la fin du cycle 4. Ces automatismes s'expriment dans les trois domaines du test de positionnement de début de seconde professionnelle : « nombres et calculs », « espace et géométrie » et « organisation et gestion de données, fonctions ».

2.3.4. L'accessibilité des évaluations

2.3.4.1. Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent aux réflexions concernant la mise en place d'adaptations.

2.3.4.2. Processus et principes retenus

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficultés à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui vont continuer à être développés progressivement dans les années à venir.

Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (élèves disposant d'un PPRE, PAP ou PPS) puissent bénéficier des adaptations, de l'accompagnement humain et/ou moyens de compensation habituels.

2.3.4.3. Description

Les supports écrits

Pour améliorer le confort de lecture des élèves qui en ont besoin, des adaptations des supports de texte peuvent être effectuées.

Les propositions d'adaptations ne sont que des exemples, les adaptations devant être préparées en fonction des besoins spécifiques des élèves.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences.

Les supports audio

Les supports audio font l'objet d'une version en Langue des Signes Française (LSF) et en Langue française Parlée Complétée (LfPC) présente sous ASP. Il était possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il était préférable néanmoins de prévoir l'accompagnement par un(e) interprète pour faciliter l'accès aux consignes par exemple.

Les supports vidéos

Les supports vidéo intègrent une traduction en LSF et en LfPC et sont présents sous ASP. Il était possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève.

Les images

Les images contenues dans les évaluations font l'objet d'une alternative textuelle. Cela signifie qu'un élève ayant besoin d'un lecteur d'écran pouvait entendre l'alternative textuelle de l'image. Par ailleurs, les informations importantes de ces images ne sont pas données uniquement par la couleur. Certaines images en géométrie ne permettaient pas de réaliser une alternative textuelle. Si ces items ne pouvaient pas être réalisés par les élèves, il était possible de les ignorer lors de la passation en cliquant sur « Suivant ». D'autres solutions sont actuellement à l'étude pour permettre l'accès à toutes les images.

L'accompagnement humain

L'accompagnement humain par un(e) AESH ou un autre adulte accompagnant doit être proposé dès que cela est nécessaire. Il doit reposer sur le même fonctionnement que celui prévu dans le cadre des PPS : reformulation, saisie des réponses données à l'oral par l'élève etc.

Le matériel adapté

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser leur matériel adapté habituel (timer, lecteur d'écran, balle anti-stress, trackball, synthèse vocale, plage braille, mobilier adapté etc.).

2.3.4.4. Communication

Deux documents présentent des conseils de passation pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations :

- le document « Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations » ;
- le document : « Notice d'aide à la passation des évaluations par des élèves porteurs de troubles sensoriels ».

Ces deux documents ainsi que les exemples d'adaptations sont mis à disposition sur la plateforme ASP. La notice d'aide à la passation des évaluations par des élèves porteurs de troubles sensoriels est également accessible sur le site Eduscol.

2.4. Le processus d'expérimentation

Pour chacune des opérations d'évaluation menées par la DEPP, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et de vérifier leurs qualités psychométriques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

L'expérimentation permet le renouvellement habituel des exercices *du test de positionnement de début de première année de CAP*. Les items se rapportent aux domaines du français et des mathématiques.

2.4.1. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2022

En 2022, une expérimentation a eu lieu en même temps que les évaluations exhaustives afin d'enrichir et de renouveler la banque d'exercices. Les tableaux qui suivent présentent l'échantillon mobilisé pour procéder à l'expérimentation ainsi que les domaines évalués. Pour la première fois en première

année de CAP, une expérimentation concernant un test de fluence a été menée, permettant la mise en place cette année de ce test de façon exhaustive.

TABLEAU 1 • Échantillon de l'expérimentation de première année de CAP 2022 pour le renouvellement des exercices et le test de fluence

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	459	12 328
Privé sous contrat	95	2 178
Ensemble	554	14 506

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

TABLEAU 2 • Nombre d'items de *littératie* expérimentés en première année de CAP en 2022

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Compréhension de l'écrit	28
Compréhension de l'oral	31
Compréhension syntaxico-sémantique	12
Lexique	36
Ensemble	107

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

TABLEAU 3 • Nombre d'items de *numératie* expérimentés en première année de CAP en 2022

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Résolution de problèmes	10
Automatismes	12
Ensemble	22

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

2.4.2. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2023

En 2023, des expérimentations ont eu lieu dans le même temps que les évaluations exhaustives. Ces expérimentations se sont déroulées du 11 septembre au 20 octobre. Les tableaux qui suivent présentent l'échantillon mobilisé pour procéder au renouvellement des exercices.

TABLEAU 4 • Échantillon de l'expérimentation en première année de CAP 2023

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	233	6 231
Privé sous contrat	45	1 034
Ensemble	278	7 265

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

TABLEAU 5 • Nombre d'items de *littératie* expérimentés première année de CAP en 2023

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Compréhension de l'écrit	104
Compréhension de l'oral	28
Graphophonologie	5
Lexique	70
Ensemble	207

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

TABLEAU 6 • Nombre d'items de *numératie* expérimentés en première année de CAP en 2023

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Résolution de problèmes	35
Automatismes	6
Ensemble	41

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

2.5. La détermination des seuils

2.5.1. Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif du *test de positionnement en début de première année de CAP* est un outil au service de l'enseignant lui permettant disposer, pour chaque élève, de points de repère fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, les tests spécifiques mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et de renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer deux groupes d'élèves :

- ceux qui ont besoin d'une consolidation dans les domaines évalués par les tests de positionnement en première année de CAP ;
- ceux qui ont une maîtrise correcte des domaines évalués ; en compréhension de l'écrit, les plus performants d'entre eux sont orientés vers le test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle pour avoir un diagnostic affiné de leurs compétences et en résolution de problèmes, les plus performants sont orientés vers le test d'automatismes de seconde professionnelle.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces deux groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? un quart ? la moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun³. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek⁴.

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants de parcourir ces listes et de placer un seuil propre à chaque série d'exercices qui correspond au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir.

Une fois ce seuil positionné, est déterminée, pour chaque expert la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son seuil à l'item numéro 9. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux neuf items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi plus de 10 items sont inclus dans le second groupe, les élèves ne présentant pas de difficultés dans le domaine concerné.

Pour chaque domaine évalué, le seuil positionné par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire

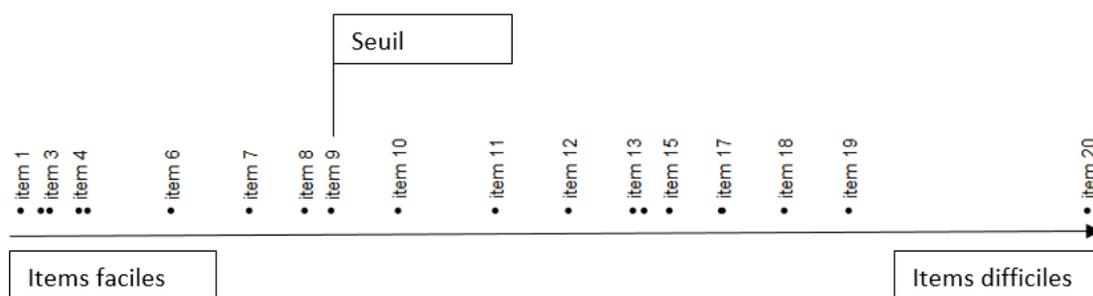
³ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

⁴ Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains domaines, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres domaines, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marques-pages



2.5.2. Données mobilisées et seuils validés

Dans le cadre du *test de positionnement de début de première année de CAP*, la détermination de ces seuils de maîtrise doit être effectuée avant la passation des épreuves. Pour définir ces seuils, la DEPP a donc mobilisé les données issues des expérimentations de l'année 2022 ainsi que les résultats au *test de positionnement de début de première année de CAP* de 2022. Les seuils définis (tableau 6) ont été implémentés dans la plateforme de passation et de restitution pour assurer le retour vers les établissements dans les délais prévus (le lendemain des passations).

TABLEAU 7 • Seuils retenus pour les différents domaines

Français		Nombre total d'items	Groupe « à besoins de consolider des compétences élémentaires en compréhension »	Groupe « capable de comprendre les documents proposés »
Comprendre un support écrit (CE)		18	Nombre d'items réussis ≤ 8	Nombre d'items réussis ≥ 9
Comprendre un document audio		10	Nombre d'items réussis ≤ 3	Nombre d'items réussis ≥ 4
Exercices complémentaires concernant les élèves dont le score CE est inférieur à 16	Associer un groupe de lettres à un son	12	Nombre d'items réussis ≤ 9	Nombre d'items réussis ≥ 10
	Déchiffrer des mots rapidement	26	Nombre d'items réussis ≤ 18	Nombre d'items réussis ≥ 19
	Connaître des mots	24	Nombre d'items réussis ≤ 16	Nombre d'items réussis ≥ 17
	Associer une image à une phrase simple	13	Nombre d'items réussis ≤ 8	Nombre d'items réussis ≥ 9
Fluence : lire un texte à voix haute		223 mots	Jusqu'à 119 mots lus	Plus de 120 mots lus
Mathématiques		Nombre total d'items	Groupe de maîtrise insuffisante	Groupe de maîtrise partielle ou totale
Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel : Résolution de problèmes (RP)		26	Nombre d'items réussis ≤ 11	Nombre d'items réussis ≥ 12
Exercices d'automatismes concernant uniquement les élèves dont le score RP est inférieur à 19	Multiplications et comparaisons de nombres	20	Nombre d'items réussis ≤ 13	Nombre d'items réussis ≥ 14
	Pourcentages	11	Nombre d'items réussis ≤ 4	Nombre d'items réussis ≥ 5
	Soustractions	11	Nombre d'items réussis ≤ 4	Nombre d'items réussis ≥ 5

Concernant les seuils des tests spécifiques de seconde professionnelle, se reporter au document présentant les premiers résultats du test de positionnement de début de seconde de 2023 : <https://www.education.gouv.fr/test-de-positionnement-de-debut-de-seconde-2023-premiers-resultats-379875>

2.6. Restitution des résultats aux établissements

2.6.1. Restitutions des résultats en français

2.6.1.1. Compréhension de l'écrit

Pour le domaine de la compréhension de l'écrit, un test spécifique est proposé.

Compréhension de l'écrit

Test spécifique

Support textuel, 9 items.
Présentation du film
« Slumdog Millionnaire »

Support composite, 9 items.
Infographie ministérielle sur la pollution de l'air.

L'intégralité des items qui composent ce test sont mis à disposition des enseignants ainsi qu'un recueil des réponses de chacun de leurs élèves.

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2023
Compréhension de l'écrit

Élève : _____ **Classe :** _____

Groupe de l'élève :
Support : Présentation du film « Slumdog Millionnaire »

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case colorée).

Présentation du film « Slumdog Millionnaire »

Dans la vie, il y a ceux pour qui les bonnes fées se sont penchées sur le berceau et ceux pour qui elles devaient avoir pris quelques jours de congés. Jamal Malik, le héros de « Slumdog Millionnaire », est de ceux-là. Né dans un bidonville, il se retrouve rapidement orphelin et livré à lui-même avec son frère ainé Salim et une petite fille rencontrée au gré de leurs errances, Latika.

Sa vie mouvementée, entre les tas d'ordures de Bombay et la violence d'un quartier pauvre, nous la découvrons lorsque Jamal décide de participer à la célèbre émission télévisée « Qui veut gagner des millions ? ». Il réussit l'exploit, jamais vu jusqu'alors, d'atteindre l'avant-dernier palier à 10 millions de roupies et ce succès que l'on n'attendait pas de la part d'un gosse sans éducation suscite la méfiance. Jamal est arrêté par la police et subit un interrogatoire musclé au cours duquel il doit expliquer, question après question, pourquoi il connaissait chaque réponse.

Extrait de <https://www.alleedescuriosites.com/slumdog-millionnaire-danny-boyle/>

<p>1/ « Slumdog Millionnaire » est...</p> <p><input type="checkbox"/> un roman. <input type="checkbox"/> un conte. <input type="checkbox"/> un album. <input type="checkbox"/> un film.</p>	<p>2/ Le résumé du film évoque...</p> <p><input type="checkbox"/> une belle histoire d'amour impossible. <input type="checkbox"/> la vie d'un garçon dans une ville riche. <input type="checkbox"/> l'enrichissement d'un garçon pauvre. <input type="checkbox"/> l'arrestation d'un garçon accusé de vol.</p>
<p>3/ Le personnage principal s'appelle...</p> <p><input type="checkbox"/> Jamal. <input type="checkbox"/> Salim. <input type="checkbox"/> Latika. <input type="checkbox"/> Bombay.</p>	<p>4/ D'après le texte, Jamal est né dans un...</p> <p><input type="checkbox"/> quartier riche. <input type="checkbox"/> bidonville. <input type="checkbox"/> désert. <input type="checkbox"/> château.</p>
<p>5/ Jamal prend une décision qui va changer sa vie : il décide de...</p> <p><input type="checkbox"/> chercher un emploi sûr. <input type="checkbox"/> s'inscrire à un jeu télévisé. <input type="checkbox"/> se marier avec son amie Latika. <input type="checkbox"/> quitter Bombay avec Salim.</p>	<p>6/ Remettre les événements suivants dans l'ordre chronologique :</p> <p>1. Jamal est arrêté par la police. 2. Jamal passe à la télévision. 3. Jamal devient orphelin.</p> <p><input type="checkbox"/> 1 - 2 - 3 <input type="checkbox"/> 2 - 1 - 3 <input type="checkbox"/> 3 - 2 - 1 <input type="checkbox"/> 1 - 3 - 2</p>
<p>7/ À la fin du texte, les policiers interrogent Jamal car ils veulent savoir...</p> <p><input type="checkbox"/> pourquoi il sait tant de choses. <input type="checkbox"/> où il a caché l'argent. <input type="checkbox"/> pourquoi il est parti de chez lui. <input type="checkbox"/> où est son amie Latika.</p>	<p>8/ À travers l'exploit de Jamal, ce film montre...</p> <p><input type="checkbox"/> que la pauvreté n'exclut pas l'intelligence. <input type="checkbox"/> que les jeux télévisés doivent être encouragés. <input type="checkbox"/> qu'il suffit d'avoir de la chance pour gagner. <input type="checkbox"/> que les enfants pauvres sont des tricheurs.</p>
<p>9/ Ce film dénonce...</p> <p><input type="checkbox"/> la pauvreté. <input type="checkbox"/> l'ignorance. <input type="checkbox"/> les préjugés. <input type="checkbox"/> les jeux télévisés.</p>	

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2023
Compréhension de l'écrit

Élève : _____ **Classe :** _____

Groupe de l'élève :
Support : Infographie ministérielle sur la pollution de l'air

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case colorée).

LA POLLUTION DE L'AIR
Quels sont ses effets sur la santé ?

Respirer une air pollué peut avoir des effets sur la santé. Les polluants présents dans l'air peuvent être nocifs pour la santé, provoquer des maladies respiratoires, des allergies, des problèmes de peau, des troubles du sommeil, des problèmes de vision, des problèmes de fertilité, des problèmes de grossesse, des problèmes de développement des enfants, des problèmes de santé mentale, des problèmes de santé cardiovasculaire, des problèmes de santé neurologique, des problèmes de santé immunitaire, des problèmes de santé métabolique, des problèmes de santé endocrinienne, des problèmes de santé hématologique, des problèmes de santé oncologique, des problèmes de santé infectieuse, des problèmes de santé parasitaire, des problèmes de santé fongique, des problèmes de santé bactérienne, des problèmes de santé virale, des problèmes de santé prionique, des problèmes de santé parasitaire, des problèmes de santé fongique, des problèmes de santé bactérienne, des problèmes de santé virale, des problèmes de santé prionique.

1/ Le document informe des effets de la pollution de l'air sur...

la santé des êtres humains.
 l'éducation des enfants.
 le réchauffement climatique.
 les moyens de transport.

2/ **Respirer une air pollué peut avoir des effets sur la santé. Les polluants présents dans l'air peuvent être nocifs pour la santé, provoquer des maladies respiratoires, des allergies, des problèmes de peau, des troubles du sommeil, des problèmes de vision, des problèmes de fertilité, des problèmes de grossesse, des problèmes de développement des enfants, des problèmes de santé mentale, des problèmes de santé cardiovasculaire, des problèmes de santé neurologique, des problèmes de santé immunitaire, des problèmes de santé métabolique, des problèmes de santé endocrinienne, des problèmes de santé hématologique, des problèmes de santé oncologique, des problèmes de santé infectieuse, des problèmes de santé parasitaire, des problèmes de santé fongique, des problèmes de santé bactérienne, des problèmes de santé virale, des problèmes de santé prionique.**

Selon les premières lignes du document, les effets de la pollution sur la santé dépendent de la qualité...

de l'alimentation.
 du sommeil.
 de ce qu'on boit.
 de ce qu'on respire.

3/ 

Ce dessin représente...

un cerveau.
 un nuage.
 une tornade.
 une bulle.

4/ 

Selon cette partie, les effets de la pollution sur la santé peuvent toucher...

les reins.
 les cheveux.
 les poumons.
 les intestins.

Élève : _____ Classe : _____

Groupe de l'élève : _____
 Support : Infographie ministérielle sur la pollution de l'air

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case colorée).

<p>5/</p>  <p>Cette partie du document présente...</p> <p><input type="checkbox"/> des conseils pour se protéger de la pollution. <input type="checkbox"/> des solutions pour réduire la pollution. <input type="checkbox"/> les conséquences de la pollution sur la santé. <input type="checkbox"/> les causes de la pollution dans le monde.</p>	<p>6/ Au niveau du cerveau, la pollution peut provoquer...</p> <p><input type="checkbox"/> de l'hypertension. <input type="checkbox"/> de l'anxiété. <input type="checkbox"/> des allergies. <input type="checkbox"/> des inflammations.</p>
<p>7/</p>  <p>Une voiture apparaît dans cet encadré car c'est un exemple de...</p> <p><input type="checkbox"/> source de pollution. <input type="checkbox"/> moyen de transport. <input type="checkbox"/> solution contre la pollution. <input type="checkbox"/> problème pour la sécurité.</p>	<p>8/ Les sites internet qui permettent d'en savoir plus sont donnés dans la partie...</p> <p><input type="checkbox"/> [Image of website icon]</p>
<p>9/ « Le coût de la pollution de l'air dans le monde est estimé à plus de 225 millions de dollars. » Cette information n'est pas dans le document mais on pourrait l'ajouter dans une partie : laquelle ?</p> <p><input type="checkbox"/> [Image of infographic part]</p>	

2.6.1.2. Fiche de positionnement individuel des élèves

À l'issue du test, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon ses besoins pour chaque domaine évalué.

La restitution des résultats est disponible au niveau individuel, essentiellement à destination de l'élève et de sa famille, et au niveau de la classe, essentiellement à destination des équipes pédagogiques afin de définir des groupes de besoins et d'accompagnement personnalisé.

Depuis cette année, un QR code est présent sur la fiche de restitution, permettant aux responsables légaux d'avoir accès à l'ensemble des items des tests spécifiques, aux réponses attendues ainsi qu'aux réponses données par l'élève. De plus, si des élèves ne répondent qu'à quelques questions puis cessent de répondre, une mention signalant qu'il n'est pas possible de les évaluer apparaît pour les domaines concernés. L'ajout de cette mention ne concerne pas les tests spécifiques.

Positionnement en compréhension de l'écrit et de l'oral (module commun)

Un seuil de réussite permet de positionner chaque élève dans un groupe de maîtrise selon sa performance en compréhension de l'écrit et de l'oral.



En compréhension de support écrit, les élèves du groupe « à besoins de consolidation des compétences élémentaires en compréhension » – répondant correctement à **8 questions ou moins sur 18** – sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur lesdites compétences paraît nécessaire.

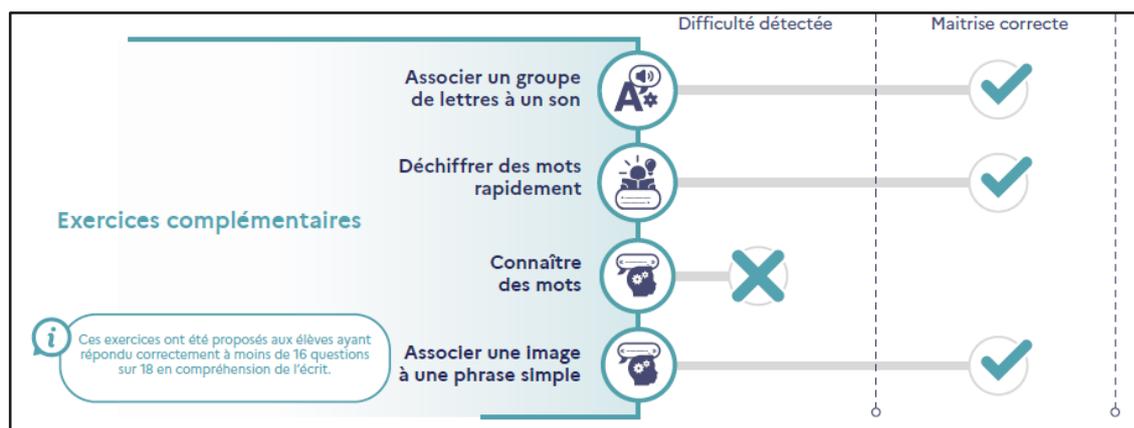
Les élèves du groupe « capable de comprendre les documents proposés » – répondant correctement à **9 questions ou plus sur 18** – peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d’avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

Sur la compréhension de document audio, les élèves du groupe « à besoins de consolidation des compétences élémentaires en compréhension » ont répondu correctement à **3 questions ou moins sur 10** – sont ceux pour lesquels un accompagnement paraît nécessaire.

Les élèves du groupe « capable de comprendre les documents proposés » – répondant correctement à **3 questions ou plus sur 10** – peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d’avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

Positionnement dans les exercices complémentaires en maîtrise de la langue

Un seuil de réussite permet de positionner chaque élève dans un groupe de maîtrise selon sa performance dans les domaines complémentaires évalués : la discrimination graphophonologique (« associer un groupe de lettres à un son » et « déchiffrer des mots rapidement »), la connaissance lexicale (« connaître des mots ») et la compréhension syntaxico-sémantique (« associer une image à



une phrase simple »).

Les résultats obtenus dans les domaines complémentaires peuvent expliquer certaines des difficultés éprouvées en compréhension.

Positionnement dans le test spécifique de compréhension de l'écrit en début de seconde professionnelle



Les élèves orientés vers le test spécifique de compréhension de l'écrit en début de seconde professionnelle sont répartis dans trois groupes de maîtrise (« À besoins » ; « Fragile » ; « Satisfaisant ») selon les seuils fixés pour les élèves de seconde professionnelle. Le test est composé de 19 questions.

Les seuils et les groupes de maîtrise sont explicités dans la notice du test spécifique de compréhension de l'écrit à l'entrée en seconde professionnelle.

TEST DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE SECONDE 2023 VOIE PROFESSIONNELLE

Test spécifique de français en *compréhension de l'écrit*

DESSCRIPTIF DE L'ÉVALUATION

Deux questionnaires comportant chacun 9 questions composent le test spécifique en compréhension de l'écrit. Ils portent sur deux supports de nature différente répartis pour chacun sur 3 pages de liseuse. La consultation s'effectue à l'aide d'onglets ou de boutons de navigation.

- Extrait d'Isaac Asimov, *Les Robots* : texte littéraire de 312 mots, appartenant au genre de la science-fiction et tiré d'une nouvelle publiée en 1950. À visée essentiellement argumentative et constitué d'un dialogue entrecoupé de récit, l'extrait permet d'interroger tout particulièrement les relations entre personnages.
- « Anthropomorphisme » : groupement thématique de textes ou documents variés – un tableau figuratif du 17^e siècle ; un article de journal (187 mots) ; un extrait de roman (194 mots). Selon un mode de questionnement inspiré de l'épreuve écrite finale de français au baccalauréat professionnel, ce groupement invite les élèves à s'approprier progressivement des documents de nature différente avant d'interroger les points communs et les divergences entre les différents documents.

Deux seuils de réussite – fixés selon les *Attendus de fin de Cycle 4* et les *Programmes de Seconde professionnelle* – permettent de définir trois groupes de maîtrise.

GROUPES DE MAITRISE

Les élèves du groupe « à besoins » – répondant correctement à 4 questions ou moins – sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire.

Les élèves du groupe « fragile » – répondant correctement à un nombre de questions compris entre 5 et 9 – sont ceux dont les savoirs et compétences doivent être renforcés.

Les élèves du groupe « satisfaisant » – répondant correctement à 10 questions ou plus – sont ceux pour lesquels les acquis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.

DESSCRIPTIF DES GROUPES DE MAITRISE EN TERMES DE SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE POTENTIELLEMENT ACQUIS

Groupe « à besoins » : ces élèves sont potentiellement capables de comprendre les éléments saillants d'une image. Dans un texte narratif de longueur modérée et au contexte familier, ils peuvent être à même de retrouver des informations secondaires reformulées aisément accessibles ou de procéder à des inférences simples concernant les rapports entre les personnages et qui mettent en jeu la compréhension globale du texte. En revanche, ils ne parviennent pas à identifier le thème global d'un groupement thématique parmi plusieurs propositions de réponses.

Groupe « fragile » : ces élèves sont à même de répondre correctement aux questions réussies par le groupe précédent. Ils sont en outre potentiellement capables, concernant un texte narratif de longueur modérée, d'en choisir le résumé correct et de repérer une information secondaire reformulée moins accessible. Confrontés au groupement thématique, ils peuvent mettre en relation les différents documents du groupement pour identifier leur thème commun, et sont potentiellement à même d'effectuer des prélèvements ou des inférences sur un court texte documentaire. En revanche, ils sont en difficulté pour identifier la visée de ce même support documentaire.

Groupe « satisfaisant » : ces élèves sont à même d'effectuer les tâches réussies par les autres groupes. Ils sont également potentiellement capables d'identifier avec précision la visée d'un texte documentaire bref. Ils peuvent également identifier la visée d'un texte littéraire et réaliser des inférences sur des passages rédigés dans un niveau de langue soutenu, avec du vocabulaire abstrait, et procéder à une analyse fine des émotions des personnages. Enfin, les élèves les plus performants sont à même de confronter les documents du groupement thématique pour en établir les divergences.

2.6.1.3. Restitution du test spécifique de français de la voie professionnelle

Fac-similé des restitutions individuelles

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
TEST DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE SECONDE 2023
VOIE PROFESSIONNELLE
 Compréhension de l'écrit

Élève : _____ Classe : _____

Groupe de l'élève : _____
 Support : extrait d'Isaac Asimov, *Les Robots*

1/ Dans ce texte, l'auteur veut amener le lecteur à... <input type="checkbox"/> rire en lisant des histoires farfelues. <input type="checkbox"/> découvrir les bienfaits du futur. <input type="checkbox"/> critiquer les conditions de vie des futurs robots. <input type="checkbox"/> réfléchir sur le développement de la robotique.	5/ D'après le début du texte, Cutie est un robot... <input type="checkbox"/> grand. <input type="checkbox"/> mince. <input type="checkbox"/> lourd. <input type="checkbox"/> petit.
2/ Dans ce texte, le robot se nomme... <input type="checkbox"/> Donovan. <input type="checkbox"/> Powell. <input type="checkbox"/> Descartes. <input type="checkbox"/> Cutie.	6/ Au début du texte, Powell est « mal à l'aise » lors de l'arrivée du robot car... <input type="checkbox"/> la seule chaise libre est cassée. <input type="checkbox"/> il est très occupé. <input type="checkbox"/> la demande du robot est inhabituelle. <input type="checkbox"/> il a très peur du robot.
3/ Le créateur de Cutie est un... <input type="checkbox"/> dieu. <input type="checkbox"/> animal. <input type="checkbox"/> robot. <input type="checkbox"/> humain.	7/ La prise de conscience chez le robot a été provoquée par... <input type="checkbox"/> un bug informatique. <input type="checkbox"/> une discussion avec un autre robot. <input type="checkbox"/> une réflexion personnelle. <input type="checkbox"/> la découverte d'un secret.
4/ Choisir la proposition qui correspond au résumé du texte. <input type="checkbox"/> Deux techniciens, Donovan et Powell, réalisent des tests psychologiques sur un robot nommé Cutie. <input type="checkbox"/> Un robot remet en cause l'idée que ses maîtres peuvent l'avoir conçu. <input type="checkbox"/> Un robot, écoeuré par ses conditions de travail, devient le meneur de la première grève robotique. <input type="checkbox"/> Cutie, un robot devenu fou, décide de faire du mal à ses concepteurs Donovan et Powell.	8/ « Une hypothèse est étayée par la raison ou n'a aucune valeur. » (page 3). Cutie veut dire que... <input type="checkbox"/> faire une hypothèse, c'est toujours dire la vérité. <input type="checkbox"/> le raisonnement des humains est supérieur à celui des robots. <input type="checkbox"/> pour être validée, une supposition doit être argumentée. <input type="checkbox"/> tous les arguments se valent donc tout le monde peut avoir raison.
	9/ « Regardez-vous, dit-il enfin. Je m'en voudrais de vous dénigrer, mais regardez-vous. » (page 3) Cette phrase montre que Cutie se sent... <input type="checkbox"/> supérieur <input type="checkbox"/> égal <input type="checkbox"/> inférieur <input type="checkbox"/> indifférent ... à Powell et Donovan.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
TEST DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE SECONDE 2023
VOIE PROFESSIONNELLE
 Compréhension de l'écrit

Élève : _____ Classe : _____

Groupe de l'élève : _____
 Support : groupement thématique de 3 documents

1/ Document 1. Dans cette image, le chat est un... <input type="checkbox"/> client. <input type="checkbox"/> patient. <input type="checkbox"/> patron. <input type="checkbox"/> prisonnier.	6/ Document 3. Dans le passage en gras,... <input type="checkbox"/> un chat fume un cigare avec un chat. <input type="checkbox"/> un chat compare un être humain avec un chat. <input type="checkbox"/> un être humain se métamorphose en chat. <input type="checkbox"/> un être humain s'interroge sur son chat.																									
2/ Document 2. Koko a fasciné des scientifiques car elle a... <input type="checkbox"/> joué dans un film. <input type="checkbox"/> vécu longtemps. <input type="checkbox"/> feuilleté des livres. <input type="checkbox"/> appris un langage.	7/ Ensemble des documents. Les trois documents mettent en avant des animaux... <input type="checkbox"/> qui sont maltraités par des humains. <input type="checkbox"/> qui s'habillent comme des humains. <input type="checkbox"/> qui se comportent comme des humains. <input type="checkbox"/> qui sont effrayés par des humains.																									
3/ Document 2. Les scientifiques sont en désaccord car certains pensent que Koko... <input type="checkbox"/> a eu un comportement agressif. <input type="checkbox"/> a simplement imité les hommes. <input type="checkbox"/> a été trop montrée dans les médias. <input type="checkbox"/> a été maltraitée en laboratoire.	8/ Ensemble des documents. Associer chaque document à la situation correspondante : un animal... <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Document 1</th> <th>Document 2</th> <th>Document 3</th> <th>Aucun document</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>exerce un métier.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>sert à des expériences.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>exprime ses pensées.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>veut prendre le pouvoir.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Document 1	Document 2	Document 3	Aucun document	exerce un métier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	sert à des expériences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	exprime ses pensées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	veut prendre le pouvoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Document 1	Document 2	Document 3	Aucun document																						
exerce un métier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
sert à des expériences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
exprime ses pensées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
veut prendre le pouvoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
4/ Document 2. L'objectif principal de cet article est de... <input type="checkbox"/> critiquer l'exploitation d'animaux pour des expériences scientifiques. <input type="checkbox"/> donner des informations sur l'histoire de Koko et des singes « parlants ». <input type="checkbox"/> promouvoir le film-documentaire dont la gorille nommée Koko est l'héroïne. <input type="checkbox"/> dénoncer une erreur scientifique sur les compétences des singes « parlants ».	9/ Ensemble des documents. Indiquer si le contenu de chaque document est imaginaire ou réel. <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Imaginaire</th> <th>Réel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Document 1</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Document 2</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Document 3</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Imaginaire	Réel	Document 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Document 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Document 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>													
	Imaginaire	Réel																								
Document 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																								
Document 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																								
Document 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																								
5/ Document 3. Le chat... <input type="checkbox"/> se prend pour un être humain. <input type="checkbox"/> s'interroge sur ses origines. <input type="checkbox"/> s'étonne des habitudes humaines. <input type="checkbox"/> admire l'intelligence de son espèce.																										

2.6.1.4. Restitution au niveau de la classe

Essentiellement à destination des équipes pédagogiques, le document se présente sous la forme d'un fichier tableur afin de faciliter le traitement des résultats.

Chaque groupe de maîtrise est défini selon le nombre de réponses attendues fournies et le document indique pour chaque domaine et sous-domaine évalué le groupe de maîtrise dans lequel sont positionnés les élèves. Si l'élève a répondu à trop peu de questions dans un domaine et qu'il a ensuite arrêté de répondre, alors la mention « pas de restitution » est indiquée.

Prénom élève	Nom élève	Comprendre un support écrit (CE)	Comprendre un document audio	Comprendre un support écrit - deuxième partie - concerne uniquement les élèves dont le score CE est >	Exercice complémentaire Associer un groupe de lettres à son score les élèves dont le score CE est <16	Déc. concerné
Prénom 1	Nom 1	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 2	Nom 2	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	Capacité à comprendre les supports proposés	non concerné	Maîtrise correcte	
Prénom 3	Nom 3	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	pas de restitution	non concerné	pas de restitution	
Prénom 4	Nom 4	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	non concerné	Maîtrise correcte	
Prénom 5	Nom 5	Capacité à comprendre les textes proposés	Capacité à comprendre les supports proposés	Satisfaisant	Maîtrise correcte	
Prénom 6	Nom 6	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	Capacité à comprendre les supports proposés	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 7	Nom 7	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 8	Nom 8	Capacité à comprendre les textes proposés	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 9	Nom 9	Capacité à comprendre les textes proposés	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	Fragile	Maîtrise correcte	
Prénom 10	Nom 10	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	Consolider les compétences élémentaires en compréhension	non concerné	Difficulté détectée	

2.6.2. Restitution des résultats en mathématiques

2.6.2.1. Résolution de problèmes

Pour le domaine de la résolution de problèmes, un test spécifique est proposé.

L'intégralité des items qui composent ce test sont mis à disposition des enseignants ainsi qu'un recueil des réponses de chacun de leurs élèves.

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2023
Résolution de problèmes

Élève : _____ Classe : _____
Groupe de l'élève : _____

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

1/ Sur cette carte, quelles sont les coordonnées de la ville de Lyon ?
 L-11 I-5 M-11 L-10

2/ Quelle figure correspond aux instructions suivantes ?
 « Tracer un carré, tracer deux diagonales, tracer le cercle passant par les 4 sommets du carré »

3/ Où va se trouver le piéton après les indications suivantes ?
 « Allez tout droit et prenez la 1ère à droite. Continuez tout droit puis prenez la 2ème à gauche. Au bout de la rue, ce sera à votre droite. »
 A B C D

4/ Un robot est tourné vers le haut. Il part de la case E5 et se déplace selon le programme ci-dessous :
 Sur quelle case va-t-il arriver ?
 D3 D7 F3 F4

5/ Combien d'axes de symétrie a cette figure ?
 1 2 3 4

6/ Alex calcule avoir passé 300 minutes sur son téléphone. Combien d'heures cela fait-il ?
 3 heures 5 heures 6 heures 30 heures

7/ D'après l'image ci-contre, quelle est la distance entre Orléans et Limoges ?
 100 km 250 km 350 km 450 km

8/ L'aire d'un carreau est 100 m². Quelle est l'aire de la surface de réparation ?
 10 m² 1000 m² 90 m² 500 m²

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2023
Résolution de problèmes

Élève : _____ Classe : _____
Groupe de l'élève : _____

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

9/ Quelle chambre a la plus grande aire ?
 chambre 1 chambre 2 chambre 3 chambre 4

10/ Combien de cubes composent ce solide ?
 14 15 16 17

11/ Voici une plaquette de beurre entamée : Quelle quantité de beurre reste-t-il ?
 25 g 75 g 175 g 250 g

12/ Alex stationne 1 heure et 10 minutes sur ce parking. Combien doit payer Alex ?
 0,10 € 0,20 € 1 € 5 €

13/ Cliquer sur le plus grand nombre.
 2,5 3,40 3,37 2,37

14/ Alex a 7,50 € pour acheter à boire. Alex achète une boisson qui coûte 2,75 €. Combien d'argent lui restera-t-il ?
 4,75 € 5,25 € 5,75 € 10,25 €

15/ Quels sont les deux nombres manquants de cette suite ?
 30 27 24 21 18 15 12 19 17 24 27

16/ Quelle est la quantité d'eau totale contenue par ces trois bouteilles pleines ?
 3,15 L 3,5 L 4,15 L 4,5 L

17/ Voici une photo prise dans un parking. Trois voitures se garent à ce niveau et aucune ne part. Combien de places seront alors disponibles ?
 17 16 23 24

18/ Une demi-heure est égale à :
 0,5 minute 30 minutes 15 minutes 120 minutes

19/ Le prix de 200 classeurs est d'environ :
 400 € 8 000 € 800 € 200 €

20/ Quelle somme correspond à 27,50 € ?

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2023
Résolution de problèmes

Elève : _____ Classe : _____
Groupe de l'élève : _____

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case grisée).

<p>21/ Un burger apporte 480 kcal. 1 minute de vélo permet de dépenser 8 kcal. Combien de temps doit-on faire du vélo pour dépenser les calories apportées par le burger ?</p> <p><input type="checkbox"/> 472 minutes <input type="checkbox"/> 488 minutes <input type="checkbox"/> 60 minutes <input type="checkbox"/> 6 minutes</p>  <p>480 kcal</p>	<p>22/ En utilisant la recette ci-dessous, combien d'œufs faut-il pour 8 personnes ?</p> <p><input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 8</p> 
<p>23/ Les résultats à une élection sont représentés dans le graphique ci-dessous. Quel pourcentage correspond à la partie brune (fléchée) du graphique ?</p> <p><input type="checkbox"/> 36 % <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 130 % <input type="checkbox"/> 64 %</p> 	<p>24/ Combien de kilomètres va-t-on parcourir pendant une heure à la vitesse affichée sur l'image ?</p> <p><input type="checkbox"/> 40 km <input type="checkbox"/> 80 km <input type="checkbox"/> 140 km <input type="checkbox"/> 160 km</p> 
<p>25/ Parmi les affiches suivantes, laquelle illustre une relation de proportionnalité ?</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/>  </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/>  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/>  </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/>  </div> </div>	
<p>26/ Quelle vitesse indique ce compteur ?</p> <p><input type="checkbox"/> 102 km/h <input type="checkbox"/> 115 km/h <input type="checkbox"/> 120 km/h <input type="checkbox"/> 110 km/h</p> 	

2.6.2.2. Fiche de positionnement individuel des élèves

La restitution des résultats est disponible au niveau individuel, essentiellement à destination de l'élève et de sa famille, et au niveau de la classe (sous la forme d'un tableau), essentiellement à destination des équipes pédagogiques afin de définir des groupes de besoin et d'accompagnement personnalisé.

Positionnement en résolution de problèmes (module commun)

À l'issue du test, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève en résolution de problèmes. Deux niveaux sont définis, le seuil entre les deux groupes a été placé à 11 réponses correctes sur les 26 attendues.



Maîtrise insuffisante (11 réponses correctes maximum) : Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises en référence avec leurs résultats individuels aux exercices du test.

Maîtrise partielle ou totale (au moins 12 réponses correctes) : Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée.

Positionnement dans les exercices complémentaires en automatismes

Une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon ses besoins pour chaque sous-domaine évalué. Les automatismes sont évalués dans 3 sous-domaines mathématiques.

Dans le sous-domaine *Multiplications et comparaisons de nombres*, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 13 réponses correctes sur les 20 attendues.

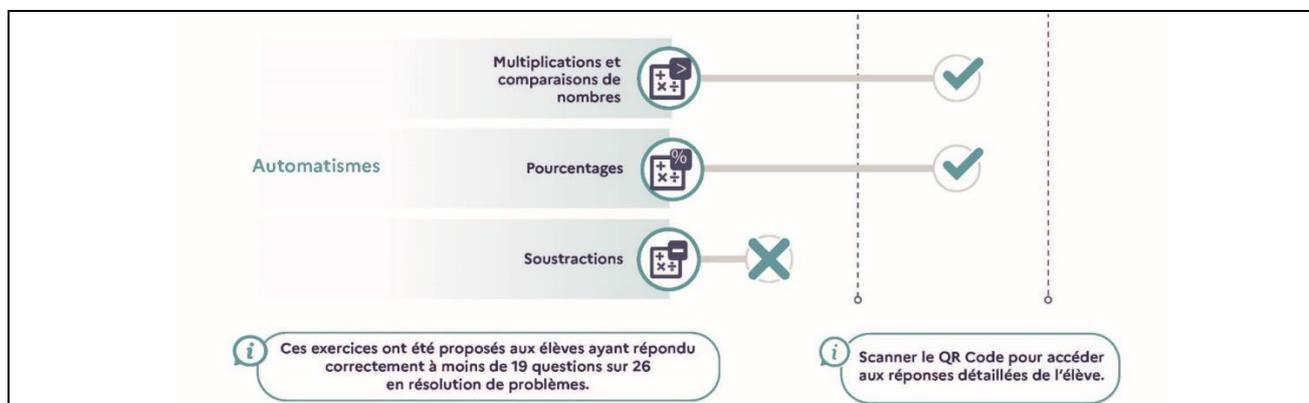
<i>Multiplications et comparaisons de nombre</i>	Réponses correctes sur 20 attendues	Descriptif
<i>Maîtrise insuffisante</i>	<i>13 réponses correctes maximum</i>	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
<i>Maîtrise partielle ou totale</i>	<i>au moins 14 réponses correctes</i>	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée .

Dans le sous-domaine *Pourcentages*, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 4 réponses correctes sur les 10 attendues.

<i>Pourcentages</i>	Réponses correctes sur 10 attendues	Descriptif
<i>Maîtrise insuffisante</i>	<i>4 réponses correctes maximum</i>	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
<i>Maîtrise partielle ou totale</i>	<i>au moins 5 réponses correctes</i>	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée .

Dans le sous-domaine **Soustractions**, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 4 réponses correctes sur les 10 attendues.

Soustractions	Réponses correctes sur 10 attendues	Descriptif
<i>Maîtrise insuffisante</i>	<i>4 réponses correctes maximum</i>	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
<i>Maîtrise partielle ou totale</i>	<i>au moins 5 réponses correctes</i>	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée.



Positionnement dans le test spécifique d'automatismes en début de seconde professionnelle

Dans ce test, deux seuils de réussite permettent de définir trois groupes de maîtrise.

Groupe	Réponses correctes	Descriptif
Groupe « à besoins » : un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises parait nécessaire	répondant correctement à 3 questions ou moins	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables d'appliquer des techniques opératoires mobilisant des nombres entiers et des fractions (multiplication). Ils peuvent effectuer une lecture graphique dans un cas simple. Ils éprouvent des difficultés pour mettre en œuvre des procédures automatisées nécessitant de repérer et d'analyser l'information utile et contextualisée. Les élèves de ce groupe gagneraient à bénéficier dès le début d'année d'un accompagnement personnalisé.
Groupe « fragile » : les savoirs et compétences doivent être renforcés	répondant correctement à un nombre de questions compris entre 4 et 11	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de répondre aux exercices du groupe précédent. Ils peuvent appliquer certains automatismes en contexte, notamment dans les champs numérique et géométrique. La lecture directe d'un diagramme circulaire est automatisée. Les élèves de ce groupe peuvent opérer des changements de cadre (géométrie/organisation et gestion de données) et de registres (langagier/numérique, écriture fractionnaire/écriture décimale).
Groupe « satisfaisant » : les acquis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages	répondant correctement à 12 questions ou plus	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de répondre aux exercices des groupes précédents. Ils ont acquis nombre d'automatismes de cycle 4 dans le champ géométrique, numérique, dans des situations de proportionnalité. Les élèves de ce groupe maîtrisent les procédures propres au calcul algébrique (factoriser dans un cas simple, substituer dans une expression algébrique, déterminer la structure d'une expression). Les élèves de ce groupe maîtrisent les bases nécessaires à l'apprentissage de nouveaux automatismes en classe de seconde professionnelle.

Test d'automatismes de seconde professionnelle

Mobiliser directement des procédures et des connaissances

À besoins Fragile Satisfaisant

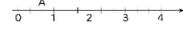
i Le test de seconde professionnelle a été proposé aux élèves ayant répondu correctement à 19 questions ou plus en résolution de problèmes.

i Scanner les QR Codes pour accéder aux réponses détaillées de l'élève.

Élève : _____ Classe : _____
 Groupe de l'élève : _____

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case colorée).

1/ $10^3 = \dots$
 50 10 000 100 000 500 000

2/ Quelle est l'abscisse du point A ?

 0,2 $\frac{2}{3}$ $\frac{3}{2}$ 2

3/ $7^2 = \dots$
 14 9 49 72

4/ $2 \times (-2) \times (-2) = \dots$
 -8 6 -6 8

5/ Quelle est l'écriture en lettres du nombre 5 005 014 ?
 cinq millions cinq mille quatorze
 cinq millions cinq cent quatorze
 cinq mille cinq cent quatorze
 cinq milliards cinq millions quatorze

6/ Un morceau de 500 g de laiton de type CuZn₃₀ contient 320 g de cuivre. Pour du laiton de ce type, on établit le tableau de proportionnalité ci-dessous.

Masse totale de l'échantillon (en g)	500	150
Masse du cuivre (en g)	320	x

 Quelle est la valeur de x ?
 500×320 320×150 $320 - 150$ $500 - 320$
 $\frac{500 \times 320}{150}$ $\frac{320 \times 150}{500}$ $\frac{320 - 150}{500}$ $\frac{500 - 320}{150}$

7/ Voici une expression algébrique : $-5 + 2 \cdot x$.
 Quelle est la valeur de cette expression pour $x = 8$?
 -5 + 28 -5 + 8 -5 + 2 × 8 -5 + 2 + 8

8/ 0,7 s'écrit aussi ...
 $\frac{1}{7}$ $\frac{7}{10}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{0}{7}$

9/ $\frac{2}{5} \times \frac{2}{3} = \dots$
 $\frac{4}{15}$ $\frac{6}{10}$ $\frac{8}{25}$ $\frac{60}{15}$

10/ Un matin la température est de -4°C. En début d'après-midi elle est de 10°C.
 De combien la température a-t-elle augmenté ?
 6°C 10°C 14°C 16°C

11/ On donne le tableau suivant :

10
5 8

 Quel nombre doit-on placer dans la case vide pour que ce tableau soit un tableau de proportionnalité ?
 4 6,25 13 16

12/ Voici la répartition des communications effectuées par des lycéens avec leur téléphone portable :

 Quelle proportion des communications effectuées les communications audio représentent-elles ?
 90 % 45 % 25 % 20 %

10

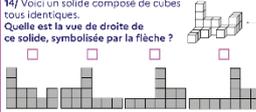
Élève : _____ Classe : _____
 Groupe de l'élève : _____

Réponse de l'élève au test spécifique (case cochée) assortie de la réponse correcte (case colorée).

13/ Pour convertir 4,2 cm en m, un tableau de conversion est mis à disposition des élèves. Voici comment quatre élèves ont placé cette mesure dans ce tableau.

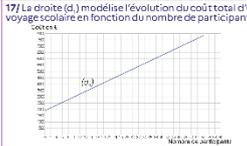
Élève 1:	Élève 2:
m dm cm mm	m dm cm mm
0 4 2	4 2 0
Élève 3:	Élève 4:
m dm cm mm	m dm cm mm
0 4 2 0	0 0 4 2

 Quel élève a correctement placé la mesure dans le tableau ?
 Élève 1 Élève 2 Élève 3 Élève 4

14/ Voici un solide composé de cubes tous identiques.
 Quelle est la vue de droite de ce solide, symbolisée par la flèche ?


15/ Le pavillon du Futuroscope a été construit en 1987.
 Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit correctement la structure géométrique du pavillon du Futuroscope ?
 Elle est constituée d'une pyramide et d'un cylindre.
 Elle est constituée d'une pyramide et d'une sphère.
 Elle est constituée d'un prisme droit et d'une sphère.
 Elle est constituée d'un prisme droit et d'un cylindre.

16/ Le volume d'un cône de révolution est donné par la formule $V = \frac{1}{3} \pi R^2 h$ où R est le rayon de la base et h la hauteur du cône. On souhaite calculer le volume d'un cône de hauteur 8,3 cm et de rayon de base 5 cm.
 Cocher l'expression correcte.
 $V = \frac{1}{3} \pi \times 8,3^2 \times 5$ $V = \frac{1}{3} \pi \times 5^2 \times 8,3$
 $V = \frac{1}{3} \pi \times 5 \times 8,3$ $V = \frac{1}{3} \pi \times 5 \times 2 \times 8,3$

17/ La droite (d) modélise l'évolution du coût total d'un voyage scolaire en fonction du nombre de participants.

 Si le coût total du voyage est de 6 500 €, quel est le nombre de participants ?
 42 40 46 44

18/ On donne la figure suivante :

 Pour chaque ligne du tableau, cocher la réponse correcte.

parallèles	sécantes mais non perpendiculaires	perpendiculaires
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

10

2.6.2.3. Restitution au niveau de la classe

Classe	Prénom élève	Nom élève	Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel	Automatismes concerne uniquement les élèves dont le score RP est > ou =	Automatismes Multiplications et comparaisons de nombres	Automatismes Pourcentages concerne uniquement les élèves dont le score RP est < 19
CAP1	Prénom 1	Nom 1	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 2	Nom 2	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 3	Nom 3	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 4	Nom 4	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 5	Nom 5	Maitrise partielle ou totale	Satisfaisant	non concerné	non concerné
CAP1	Prénom 6	Nom 6	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 7	Nom 7	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 8	Nom 8	Maitrise partielle ou totale	A besoins	non concerné	non concerné
CAP1	Prénom 9	Nom 9	Maitrise partielle ou totale	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 10	Nom 10	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale

➤ 3. Résultats

3.1. Participation

En 2023, le test de positionnement de début de première année de CAP s'est déroulé sur trois semaines, en début d'année scolaire, du 11 au 29 septembre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 20 octobre. Au niveau national, le taux de participation des établissements dépasse 98 % (tableau 8).

Le taux national de participation s'élève à 80 % en *littératie* comme en *numératie* (tableau 9).

TABLEAU 8 • Participation des établissements au test de positionnement de début de première année de CAP en 2023

Discipline	Nombre d'établissements participants	Nombre d'établissements prévus*	Participation (en %)
<i>Littératie</i>	1 631	1 657	98
<i>Numératie</i>	1 635	1 657	99

Note : *Les informations sont issues du constat de rentrée du second degré en 2023. Lorsque l'information n'est pas disponible, les données sont extraites de l'application de suivi des passations.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

TABLEAU 9 • Participation des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2023

Discipline	Nombre d'élèves participants	Nombre d'élèves prévus*	Participation (en %)
<i>Littératie</i>	47 848	60 025	80
<i>Numératie</i>	47 876	60 025	80

Note : *Les informations sont issues du constat de rentrée du second degré en 2023. Lorsque l'information n'est pas disponible, les données sont extraites de l'application de suivi des passations.

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Source : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.2. Résultats en *littérature*

3.2.1 Résultats au test spécifique de *compréhension de l'écrit*

Au niveau national, en 2023, 82,0 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu en *compréhension de l'écrit* (tableau 10). Sur un test composé de 18 questions (9 questions sur un support textuel et 9 sur un support documentaire), ils en réussissent au moins la moitié. En 2022, le test spécifique de compréhension de l'écrit était le même, et 83,6 % des élèves atteignaient le niveau de maîtrise attendu.

Près de 40 % des élèves participants réussissent au moins 16 questions sur les 18 (figure 2) et ont donc été orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* (voir 3.2.4).

En 2023, la part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise de compréhension des documents proposés (85,8 %) est supérieure de 6,2 points à celle des garçons (79,6 %). Pour rappel, l'écart entre les filles et les garçons était de 5,5 points en 2022 (87,0 % des filles atteignaient le niveau de maîtrise attendu et 81,5 % des garçons).

De la même façon, les élèves « à l'heure » (87,9 %) devancent les élèves en retard (75,3 %). L'écart entre les élèves « à l'heure » et en retard en 2023 est de 12,6 points contre 11,9 points en 2022 (89,7 % pour les élèves à l'heure » contre 77,8 % pour les élèves en retard atteignaient le niveau de maîtrise attendu au test spécifique de *compréhension de l'écrit*).

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en première année de CAP dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public en 2023. Ainsi, 91,2 % des élèves scolarisés dans les établissements relevant du secteur privé sous contrat atteignent le niveau de maîtrise attendu (92,0 % en 2022) contre 80,2 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public (82,0 % en 2022). L'écart se creuse du fait de la baisse de maîtrise observée dans les établissements du secteur public.

La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des établissements. La moyenne de cet indice a été calculée pour chaque établissement. Ceci a permis de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5).

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le taux de maîtrise, mesuré par la capacité à comprendre les documents proposés, s'élève à 90,7 %. L'échelonnement du taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés, le taux de maîtrise est de 74,3 %. Par rapport à 2022, le taux de maîtrise baisse de 2,9 points pour les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1), il était de 77,2 %.

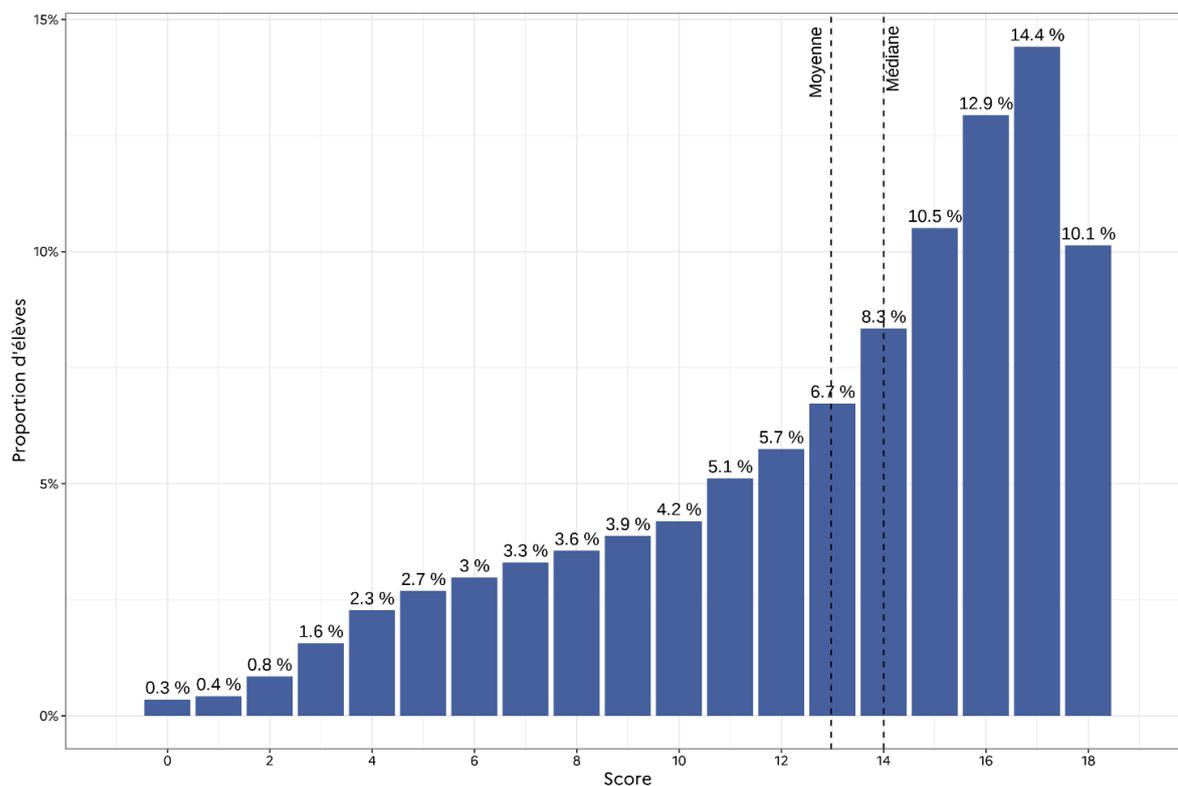
TABEAU 10 • Maîtrise et score au test spécifique de compréhension de l'écrit, en 2023

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension (en %)	Capacité à comprendre les documents proposés (en %)	Score moyen (/18)	Écart-type
Sexe	Filles	14,2	85,8	13,5	4,0
	Garçons	20,4	79,6	12,7	4,5
Retard scolaire	« À l'heure »	12,1	87,9	13,8	3,9
	En retard	24,7	75,3	12,0	4,5
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	8,8	91,2	14,5	3,6
	Public	19,8	80,2	12,7	4,4
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	25,7	74,3	11,8	4,5
	Groupe IPS 2	19,5	80,5	12,6	4,3
	Groupe IPS 3	17,5	82,5	12,9	4,3
	Groupe IPS 4	14,8	85,2	13,5	4,2
	Groupe IPS 5	9,3	90,7	14,6	3,7
Secteur de spécialité	Production	21,1	78,9	12,6	4,5
	Services	14,0	86,0	13,5	4,0
Ensemble		18,0	82,0	13,0	4,3

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

FIGURE 2 • Répartition des scores en compréhension de l'écrit en 2023



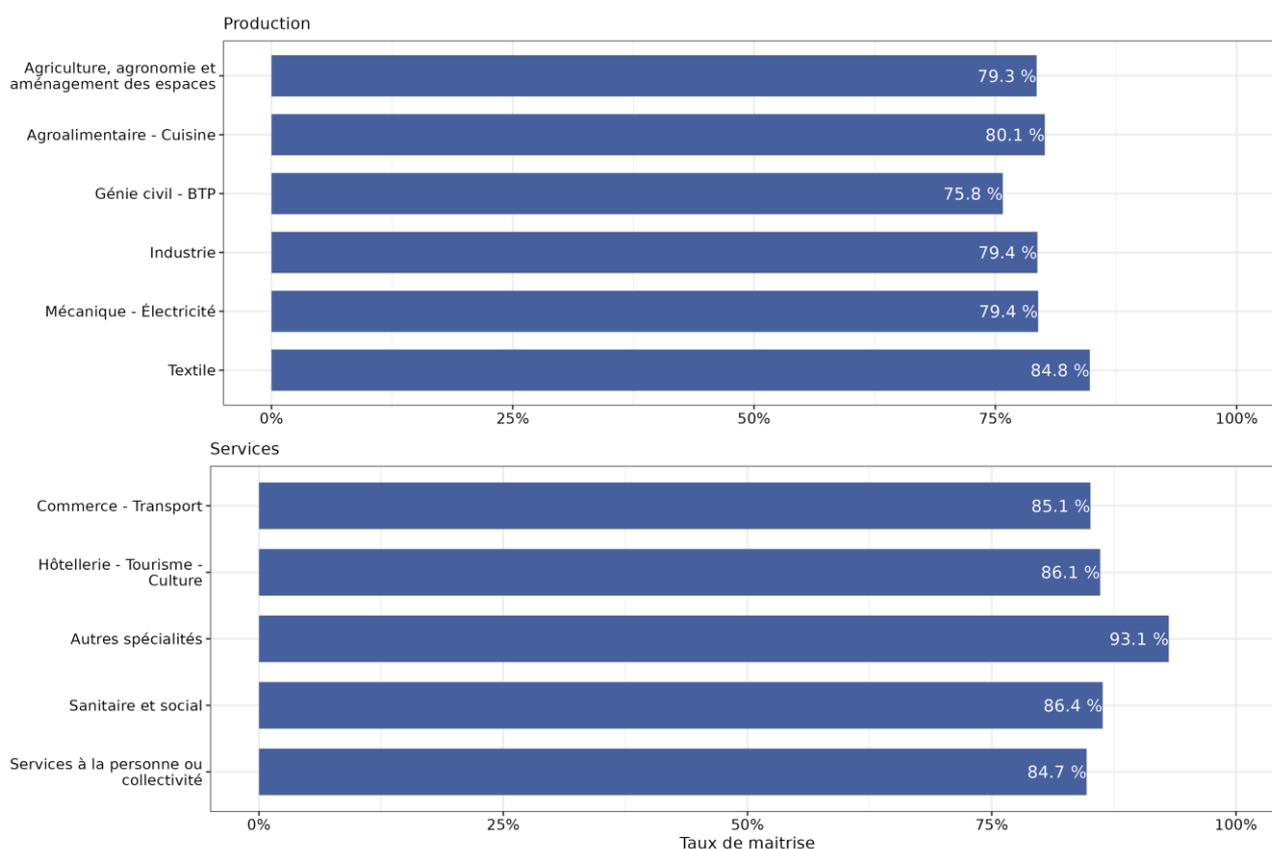
Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

Les résultats varient aussi selon la spécialité de formation. Ainsi, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production présentent des performances en deçà de ceux dont la spécialité de formation relève du secteur des services : respectivement 78,9 % et 86,0 % des élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu en compréhension de l'écrit. L'écart se creuse légèrement de 0,7 point entre 2022 et 2023.

Les taux de maîtrise sont, dans l'ensemble, plus faibles dans le secteur de la production que dans le secteur des services. Au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 75,8 % pour les spécialités du groupe « Génie civil – BTP » à 84,8 % pour les spécialités du groupe « Textile ». Dans le secteur des services, le niveau de maîtrise varie de 84,7 % pour les spécialités du groupe « Services à la personne ou collectivité » à 93,1 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (figure 3)⁵.

FIGURE 3 • Taux de maîtrise en compréhension de l'écrit selon la spécialité de formation en 2023



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.
Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

⁵ Le détail des spécialités de formation est donné en annexe.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique de compréhension de l'écrit* est disponible dans la « Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices » sur le site [Eduscol](https://www.eduscol.education.fr/), le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement sur *Eduscol* également dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Le *tableau 11* présente les taux de réussite par item au test de compréhension de l'écrit en 2022 et 2023. La comparaison stricte des taux de réussite confirme la légère baisse générale observée.

TABLEAU 11 • Taux de réussite aux items du test de compréhension de l'écrit en 2022 et 2023

Exercice		Taux de réussite 2022 (en %)	Taux de réussite 2023 (en %)
Compréhension de l'écrit	Slumdog Millionnaire question 1	76,2	74,7
	Slumdog Millionnaire question 2	61,5	60,0
	Slumdog Millionnaire question 3	84,3	83,8
	Slumdog Millionnaire question 4	88,4	87,5
	Slumdog Millionnaire question 5	81,2	79,6
	Slumdog Millionnaire question 6	75,8	75,6
	Slumdog Millionnaire question 7	74,0	72,9
	Slumdog Millionnaire question 8	68,7	67,3
	Slumdog Millionnaire question 9	37,3	35,1
	Pollution de l'air question 1	78,9	77,8
	Pollution de l'air question 2	85,2	83,6
	Pollution de l'air question 3	87,8	87,0
	Pollution de l'air question 4	87,8	86,2
	Pollution de l'air question 5	74,1	72,9
	Pollution de l'air question 6	62,1	60,7
	Pollution de l'air question 7	69,7	67,9
	Pollution de l'air question 8	57,7	56,6
	Pollution de l'air question 9	71,0	69,3

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.2.2 Résultats en compréhension de l'oral

Au niveau national, en 2023, 77,8 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu au test de *compréhension de l'oral* (tableau 12). Sur un test composé de 10 questions, ils en réussissent au moins 4 (figure 4). C'est 2,3 points de moins qu'en 2022 où 80,1 % des élèves atteignaient le niveau de maîtrise attendu, le test étant identique entre les deux années.

Tout comme en *compréhension de l'écrit*, la part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise attendu (82,0 %) devance celle des garçons (75,1 %) et les élèves « à l'heure » (81,8 %) ont un taux de maîtrise plus important que les élèves en retard (73,1 %). Les élèves relevant du secteur privé sous contrat sont 85,7 % à atteindre le niveau de maîtrise attendu contre 76,2 % pour ceux relevant d'un établissement du secteur public. Les taux de maîtrise baissent entre 2022 et 2023 sur toutes les sous-populations.

Ici encore, les disparités de maîtrise sont marquées selon le profil social de l'établissement avec un échelonnement de 71,6 % d'élèves qui atteignent le niveau de maîtrise attendu dans les 20 % des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à 85,2 % dans les 20 % des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5).

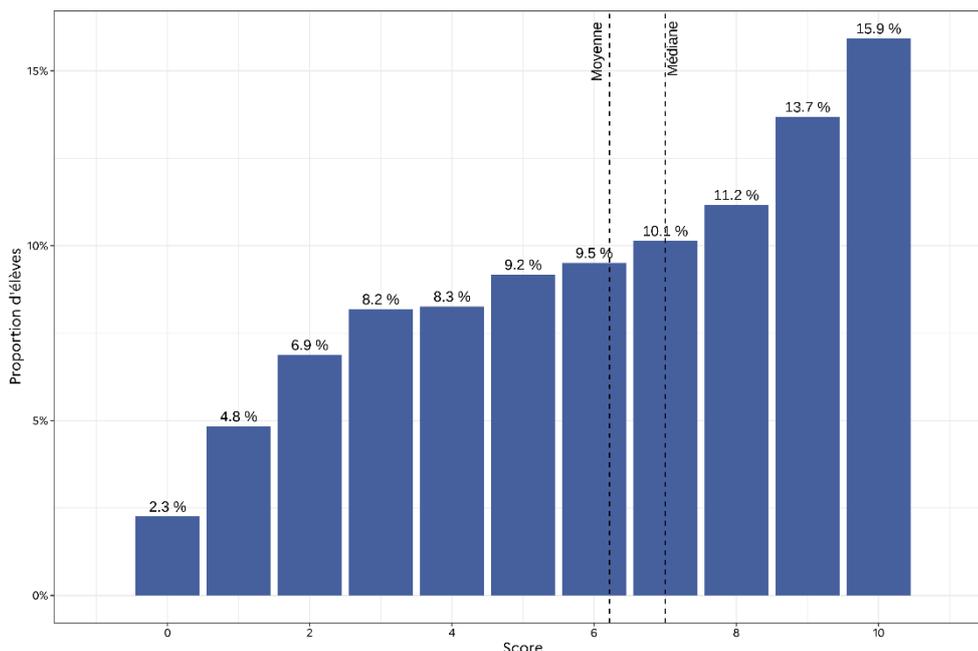
TABLEAU 12 • Maîtrise et score en compréhension de l'oral, septembre 2023

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension (en %)	Capacité à comprendre les documents proposés (en %)	Score moyen (/10)	Écart-type
Sexe	Filles	18,0	82,0	6,6	2,8
	Garçons	24,9	75,1	6,0	3,0
Retard scolaire	« à l'heure »	18,2	81,8	6,6	2,9
	En retard	26,9	73,1	5,8	2,9
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	14,3	85,7	7,0	2,8
	Public	23,8	76,2	6,1	2,9
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	28,4	71,6	5,6	2,9
	Groupe IPS 2	25,4	74,6	5,9	2,9
	Groupe IPS 3	21,6	78,4	6,2	2,9
	Groupe IPS 4	18,3	81,7	6,6	2,9
	Groupe IPS 5	14,8	85,2	7,1	2,8
Secteur de spécialité	Production	24,5	75,5	6,0	3,0
	Services	19,3	80,7	6,4	2,8
Ensemble		22,2	77,8	6,2	2,9

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

FIGURE 4 • Répartition des scores en compréhension de l'oral en 2023



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.
Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.2.3 Résultats aux exercices complémentaires de *littératie*

Les élèves de première année de CAP qui réussissent moins de 16 questions du test spécifique de *compréhension de l'écrit* sont orientés vers les exercices complémentaires de *littératie*. Cela concerne 62,5 % de l'ensemble des élèves. En 2022, ils étaient 60,6 % soit 1,9 point de moins. En revanche, les exercices complémentaires ayant été modifiés entre 2022 et 2023, il n'est pas possible de comparer les taux de maîtrise.

En 2023, 37,9 % de ces élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu pour le déchiffrement rapide des mots et 58,4 % sont en capacité d'associer un groupe de lettres à un son (*tableau 13*). Les compétences de compréhension et de lexique (associer une image à une phrase simple et connaître des mots) sont mieux maîtrisées, respectivement à 66,7 % et 70,8 %. Quel que soit l'exercice considéré, les différences restent très marquées selon le secteur de scolarisation.

Sur la compétence de déchiffrement de mots, on observe 13,1 points d'écart entre le secteur privé et le secteur public, 14,1 points d'écart entre les établissements du groupe d'IPS 1 et 5. Les différences entre garçons et filles sont ici moins importantes (5,5 points au bénéfice des filles). Les résultats par secteur montrent que c'est dans celui de la production que les élèves sont le plus en difficulté sur cette compétence (34,6 %).

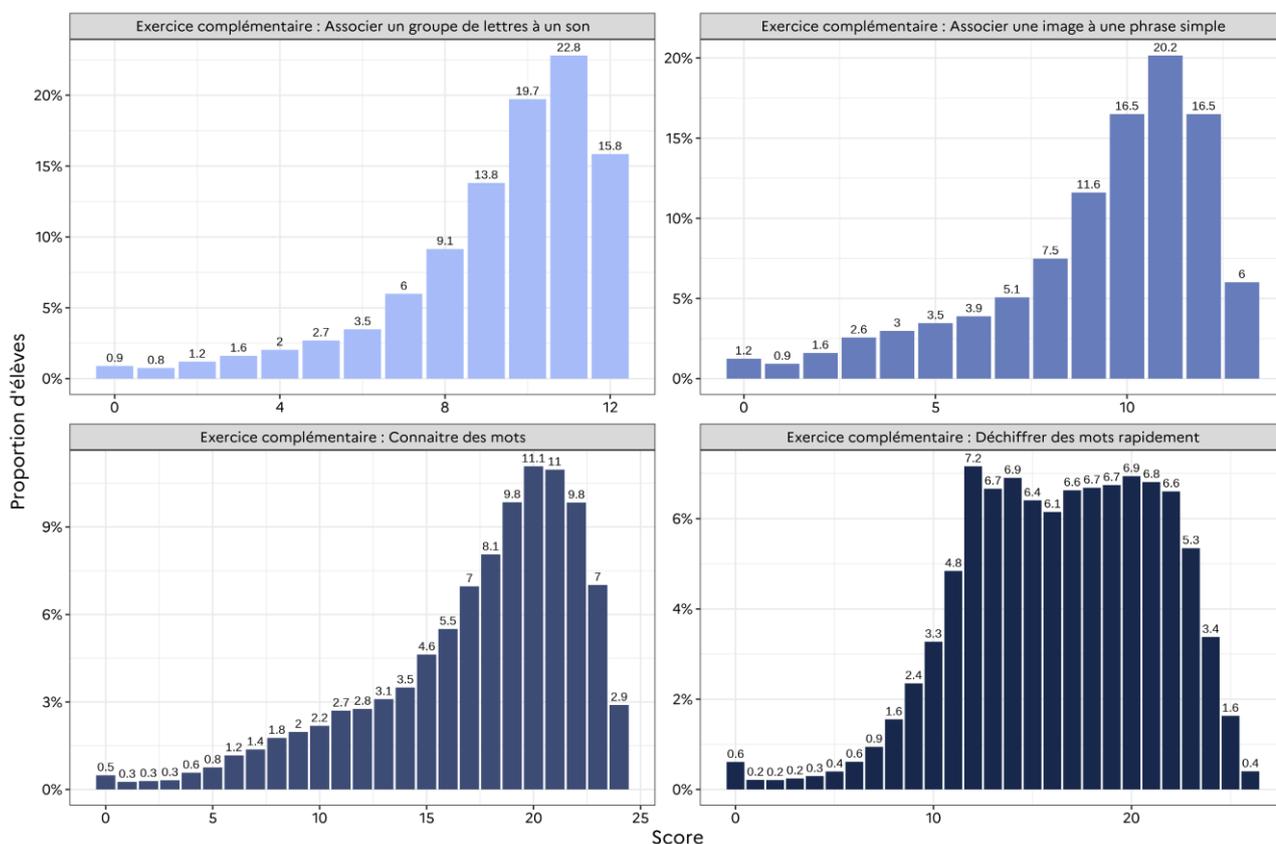
TABLEAU 13 • Taux de maîtrise aux exercices complémentaires de *littératie* en 2023 (en %)

Caractéristiques		Associer un groupe de lettres à un son	Connaître des mots	Associer une image à une phrase simple	Déchiffrer des mots rapidement
Sexe	Filles	62,4	68,0	73,2	41,3
	Garçons	56,1	65,9	69,3	35,8
Retard scolaire	« à l'heure »	67,9	76,0	79,3	46,7
	En retard	49,9	58,4	63,0	29,8
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	68,0	76,7	77,7	49,3
	Public	57,0	65,3	69,8	36,2
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	53,7	60,1	66,9	33,0
	Groupe IPS 2	56,5	65,5	69,4	36,1
	Groupe IPS 3	58,9	68,6	72,1	37,1
	Groupe IPS 4	62,3	70,5	73,5	41,9
	Groupe IPS 5	65,6	75,3	75,6	47,2
Secteur de spécialité	Production	55,2	64,1	68,7	34,6
	Services	62,8	70,4	73,8	42,3
Ensemble		58,4	70,8	66,7	37,9

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

FIGURE 5 • Répartition des scores des exercices complémentaires de *littératie* en 2023



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.2.4 Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 16 questions et plus du test spécifique de compréhension de l'écrit de première année de CAP ont été orientés vers le test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle (37,5 % de l'ensemble des élèves en 2023, contre 39,4 % en 2022). Ce test comprenait 18 questions et a été modifié entre 2022 et 2023. Les résultats de 2022 ne sont donc pas comparables aux résultats de 2023.

La proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant est de 54,5 % (tableau 14). Elle varie selon le secteur de scolarisation : 60,4 % dans le secteur privé sous contrat contre 52,7 % dans le secteur public. Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 63,6 %, alors qu'elle est de 46,4 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1). Les filles réussissent mieux le test que les garçons : 58,7 %, contre 51,3 %, soit un écart de 7,4 points en faveur des filles.

Les élèves de première année de CAP orientés vers le test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle réussissent en moyenne 10 questions sur les 18 attendues (figure 8).

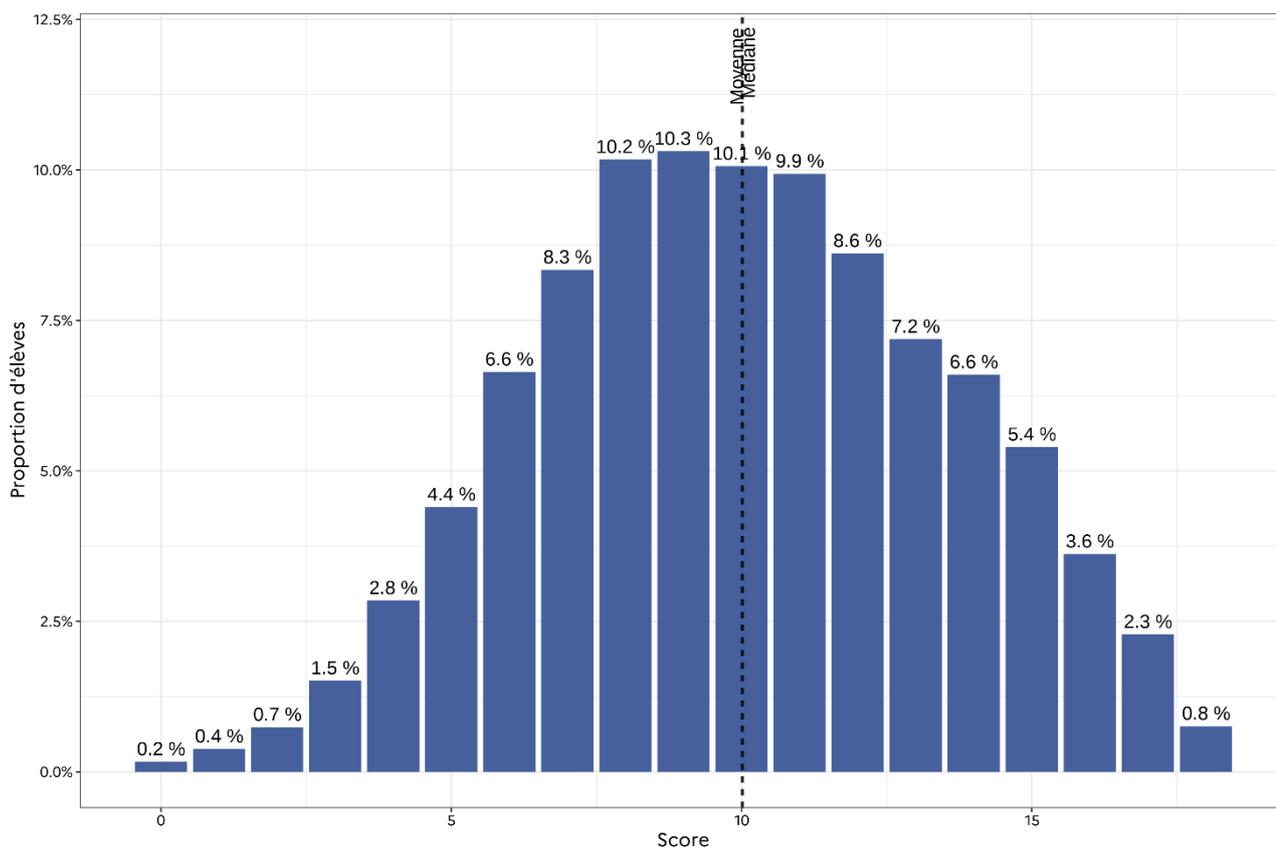
TABLEAU 14 • Maîtrise et score au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle en 2023

Caractéristiques		À besoins (en %) 4 items réussis ou moins	Fragile (en %) (Entre 5 et 9 items réussis)	Satisfaisant (en %) (10 items réussis ou plus)	Score moyen (/18 items)	Écart- type
Sexe	Filles	5,2	36,1	58,7	10,4	3,6
	Garçons	6,0	42,7	51,3	9,7	3,5
Retard scolaire	« à l'heure »	5,0	39,6	55,4	10,1	3,5
	En retard	6,9	40,4	52,8	9,9	3,7
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	4,1	35,5	60,4	10,5	3,5
	Public	6,1	41,2	52,7	9,9	3,6
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	7,6	46,1	46,4	9,3	3,4
	Groupe IPS 2	6,6	42,8	50,6	9,7	3,5
	Groupe IPS 3	5,7	42,3	52,0	9,9	3,5
	Groupe IPS 4	5,4	38,5	56,1	10,2	3,6
	Groupe IPS 5	3,8	32,6	63,6	10,8	3,6
Secteur de spécialité	Production	5,8	40,6	53,6	10,0	3,6
	Services	5,5	39,3	55,2	10,1	3,5
Ensemble		5,7	39,9	54,5	10,0	3,5

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

FIGURE 6 • Répartition des scores au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle en 2023



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* est disponible dans la « Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices » sur le site [Eduscol](https://www.eduscol.education.fr/), le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement sur *Eduscol* également dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Le *tableau 15* présente les taux de réussite par item au *test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* en 2023 pour les élèves de première année de CAP qui ont été orientés vers celui-ci. Les taux de réussite item par item sont comparables, voire légèrement supérieurs pour certains à ce qui est observé sur la population des élèves de seconde professionnelle. (*Document de travail n°2023-E09, série Etudes, Novembre 2023, page 113*)

TABLEAU 15 • Taux de réussite aux items du test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle en 2023

Exercice		Taux de réussite 2023 (en %)
Compréhension de l'écrit de seconde professionnelle	Les robots question 1	52,3
	Les robots question 2	33,8
	Les robots question 3	82,7
	Les robots question 4	54,3
	Les robots question 5	70,8
	Les robots question 6	35,3
	Les robots question 7	58,5
	Les robots question 8	32,7
	Les robots question 9	62,3
	Groupement thématique question 1	79,6
	Groupement thématique question 2	71,6
	Groupement thématique question 3	58,6
	Groupement thématique question 4	48,8
	Groupement thématique question 5	47,8
	Groupement thématique question 6	53,2
	Groupement thématique question 7	73,8
	Groupement thématique question 8	34,5
	Groupement thématique question 9	50,3

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.2.5 Fluence de lecture

En 2023, pour la première fois, un test de fluence de lecture est proposé à l'ensemble des élèves de première année de CAP. La remontée des résultats a été effective pour 30 925 élèves soit 51,5 % des élèves.

À la rentrée 2023, au niveau national, les élèves de première année de CAP sont capables de lire correctement 117 mots par minute en moyenne (tableau 16).

En début de première année de CAP, 51,1 % des élèves sont capables de lire 120 mots et plus par minute (attendus de fin de CM2). Les filles réussissent mieux cet exercice que les garçons avec un écart de 8 mots lus correctement en moyenne (score moyen de 122 pour les filles contre 114 pour les garçons). 51,7 % des garçons entrant en première année de CAP en 2023 n'atteignent pas les 120 mots lus, contre 44,7 % des filles.

Les résultats diffèrent aussi selon le secteur de scolarisation. Dans les établissements du secteur privé, 67,6 % des élèves atteignent le seuil de 120 mots contre 48,1 % dans les établissements du secteur public.

Ici encore, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant un score de 120 mots s'élève à 65,1 %, alors qu'elle n'est que de 42,3 % dans les établissements accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

Enfin, 55,9 % des élèves de première année de CAP dont la spécialité relève du secteur des services atteignent le seuil de 120 mots lus, soit 8,7 points de plus que les élèves dont la spécialité relève du secteur de la production (47,2 %).

TABLEAU 16 • Maîtrise et score en fluence de lecture en 2023

Caractéristiques		Moins de 119 mots (en %)	120 mots et plus (en %)	Score moyen	Écart- type
Sexe	Filles	44,7	55,3	122	44
	Garçons	51,7	48,3	114	46
Retard scolaire	« à l'heure »	59,8	40,2	105	47
	En retard	39,6	60,4	127	41
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	32,5	67,5	133	41
	Public	51,9	48,1	114	46
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	57,7	42,3	108	46
	Groupe IPS 2	51,5	48,5	115	45
	Groupe IPS 3	50,8	49,2	116	46
	Groupe IPS 4	44,9	55,1	120	46
	Groupe IPS 5	34,9	65,1	131	42
Secteur de spécialité	Production	52,8	47,2	113	47
	Services	44,1	55,9	123	43
Ensemble		48,9	51,1	117	46

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.3. Résultats en numératie

3.3.1 Résultats au test spécifique de résolution de problèmes

Au niveau national, en 2023, 79,3 % des élèves en début de première année de CAP ont une maîtrise partielle ou totale de la résolution de problèmes (tableau 17). Sur un test composé de 26 questions, ils en réussissent au moins 11. En 2022, le test spécifique de résolution de problèmes était identique, 77,2 % des élèves atteignaient le niveau de maîtrise partielle ou totale.

Près de 40 % réussissent au moins 19 questions sur les 26 (figure 7) et sont donc orientés vers le test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle (voir 3.3.3).

Les performances mesurées en résolution de problèmes en début de première année de CAP en 2023 sont supérieures pour les garçons : 81,9 % contre 75,0 % pour les filles (6,9 points d'écart). Elles sont plus élevées pour les élèves « à l'heure » que pour les élèves en retard (85,5 % contre 72,3 %). En 2022, l'écart entre les filles et les garçons était de 6,5 points et celui entre les élèves « à l'heure » et en retard de 14,6 points.

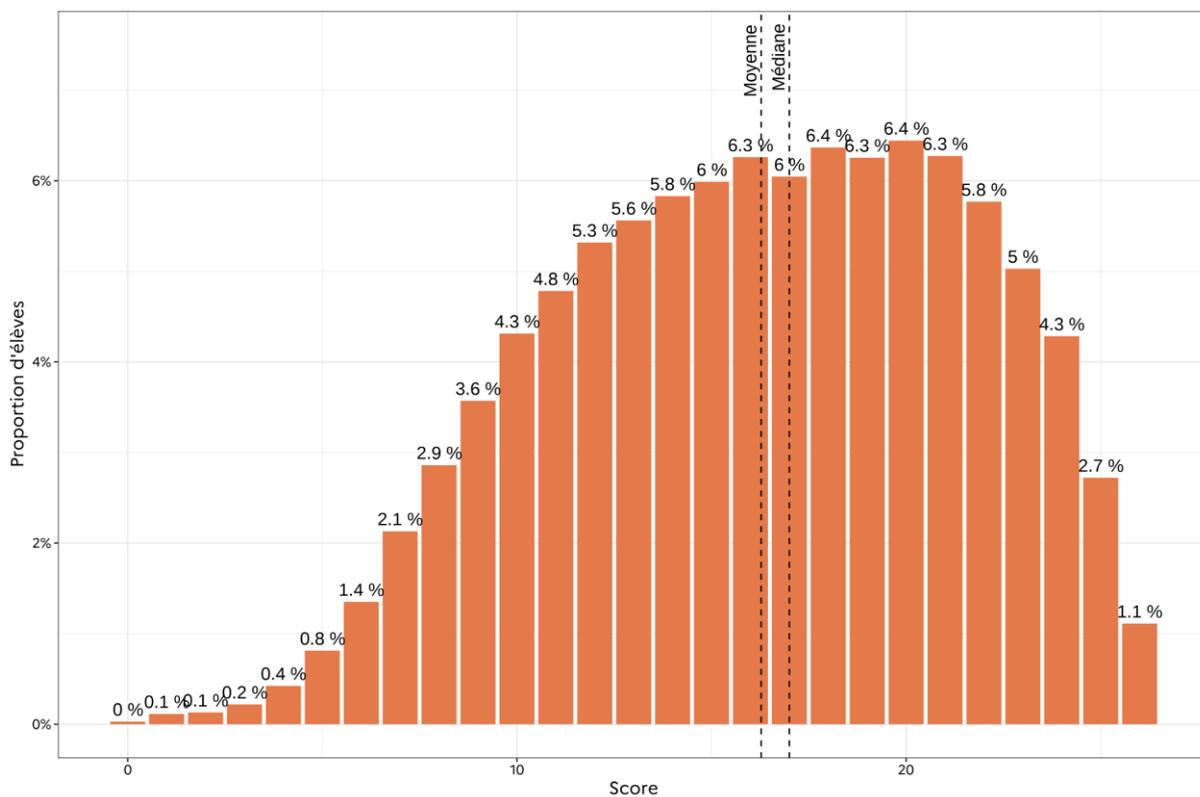
Par ailleurs, 87,5 % des élèves issus d'établissements relevant du secteur privé sous contrat ont une maîtrise partielle ou totale en résolution de problèmes, contre 77,7 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public. L'écart était de 10,7 points en 2022 (9,8 points cette année). Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. L'échelonnement du taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe IPS 5), le taux de maîtrise s'élève à 88,1 % (86,4 % en 2022). Dans les établissements les moins favorisés, le taux de maîtrise est de 71,3 % contre 68,2 % en 2022, soit une hausse de 3,1 points.

TABLEAU 17 • Maîtrise et score en résolution de problèmes en 2023

Caractéristiques		Maîtrise insuffisante (en %)	Maîtrise partielle ou totale (en %)	Score moyen (/26)	Écart-type
Sexe	Filles	25,0	75,0	15,3	5,1
	Garçons	18,1	81,9	16,9	5,3
Retard scolaire	« À l'heure »	14,5	85,5	17,4	5,0
	En retard	27,7	72,3	15,1	5,2
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	12,5	87,5	17,8	5,0
	Public	22,3	77,7	16,0	5,3
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	28,7	71,3	14,8	5,2
	Groupe IPS 2	21,8	78,2	15,9	5,1
	Groupe IPS 3	20,7	79,3	16,2	5,2
	Groupe IPS 4	17,2	82,8	17,0	5,2
	Groupe IPS 5	11,9	88,1	18,2	5,0
Secteur de spécialité	Production	20,3	79,7	16,5	5,4
	Services	21,3	78,7	16,0	5,1
Ensemble		20,7	79,3	16,3	5,3

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

FIGURE 7 • Répartition des scores en résolution de problèmes en 2023

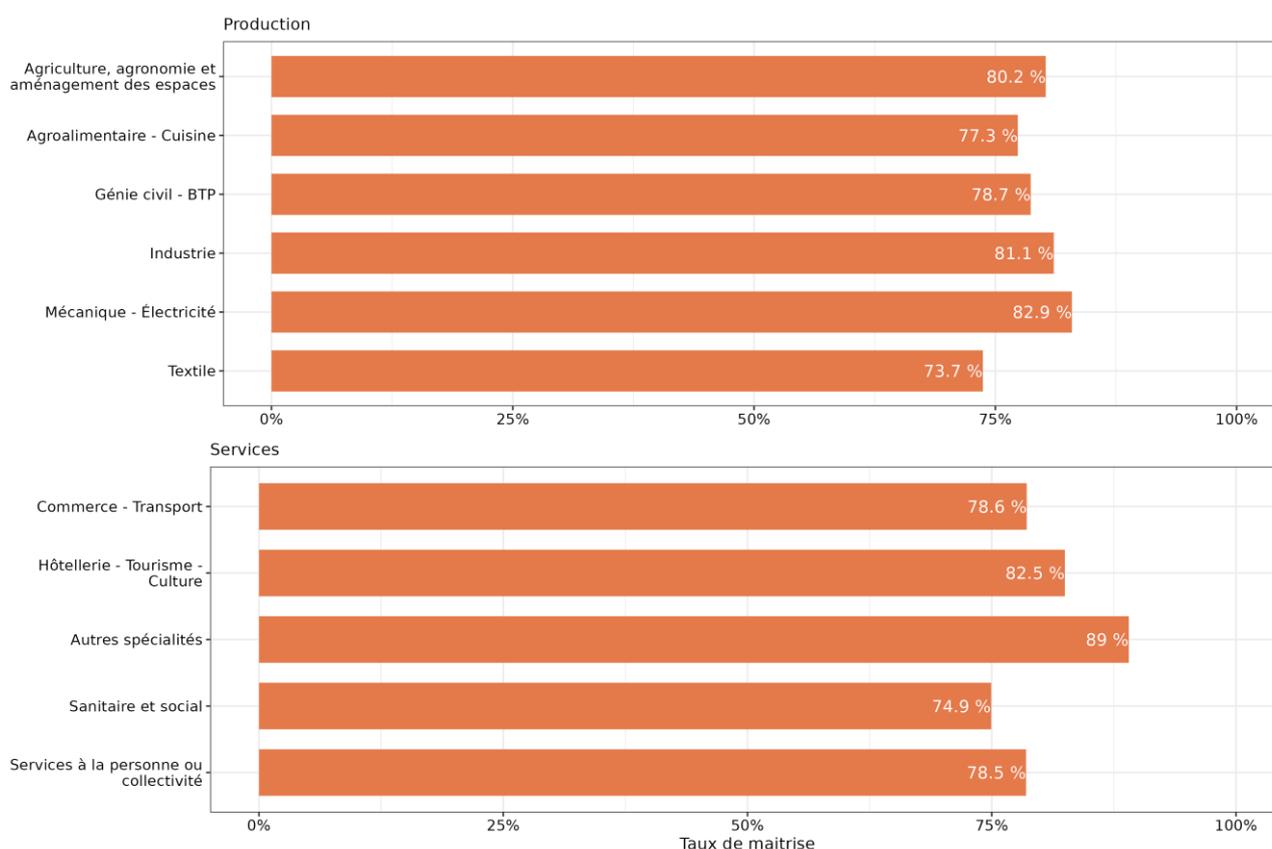


Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.
Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

Les résultats varient aussi selon la spécialité de formation. Ainsi, à l'inverse de ce qui est observé en littérature, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production présentent des performances supérieures d'un point à ceux dont la spécialité de formation relève du secteur des services : respectivement 79,7 % et 78,7 % des élèves ont une maîtrise partielle ou totale (tableau 17). En 2022, 77,5 % des élèves dont la spécialité relevait du secteur de la production avaient une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes*, contre 76,8 % pour ceux dont le secteur relevait des services.

Au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 73,7 % pour les spécialités du groupe « Textile » à 82,9 % pour les spécialités du groupe « Mécanique – Électricité ». Dans le secteur des services, le niveau de maîtrise varie de 74,9 % pour les spécialités du groupe « Sanitaire et social » à 89,0 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (figure 8)⁶.

FIGURE 8 • Taux de maîtrise en résolution de problèmes selon la spécialité de formation, septembre 2023



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

⁶ Le détail des spécialités de formation est donné en annexe.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique de résolution de problèmes* est disponible dans la « Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices » sur le site [Eduscol](https://www.eduscol.education.fr/), le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement sur *Eduscol* également dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Le *tableau 18* présente les taux de réussite par item au *test spécifique de résolution de problèmes*. Les taux de réussite item par item sont comparables à ceux observés en 2022.

TABLEAU 18 • Taux de réussite aux items du test de résolution de problèmes, septembre 2022 et 2023

Exercice		Taux de réussite 2022 (en %)	Taux de réussite 2023 (en %)
Résolution de problèmes	Question 1	83,6	83,7
	Question 2	56,0	55,8
	Question 3	49,2	50,8
	Question 4	36,5	36,8
	Question 5	69,6	69,7
	Question 6	49,9	52,9
	Question 7	55,9	56,7
	Question 8	52,1	52,6
	Question 9	58,0	59,3
	Question 10	46,7	48,5
	Question 11	55,5	57,5
	Question 12	48,1	50,0
	Question 13	90,3	89,5
	Question 14	65,1	69,3
	Question 15	62,6	64,4
	Question 16	66,0	68,2
	Question 17	65,5	66,1
	Question 18	79,0	78,4
	Question 19	58,5	61,9
	Question 20	91,0	90,9
	Question 21	57,5	59,1
	Question 22	62,4	63,1
	Question 23	73,2	72,1
	Question 24	79,5	78,4
	Question 25	31,5	30,4
	Question 26	58,2	58,9

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.3.2 Résultats aux exercices complémentaires de numératie

En 2023, comme pour le test de *littératie*, les élèves de première année de CAP qui réussissent moins de 19 questions du test de *résolution de problèmes* (sur les 26 attendues) sont orientés vers les exercices complémentaires d'*automatismes de numératie*. Cela concerne 62,1 % de l'ensemble des élèves.

73,7 % de ces élèves ont une maîtrise partielle ou totale pour le test d'automatismes relatif aux *multiplications et comparaison de nombres*, 76,6 % pour celui relatif aux *pourcentages* et 79,6 % pour celui relatif aux *soustractions* (tableau 19). Quel que soit l'exercice considéré, les différences restent très marquées selon le secteur de scolarisation (9,1 points d'écart entre le secteur privé et le secteur public sur les multiplications et comparaisons de nombres), l'indice de position sociale et le sexe. C'est dans le secteur de la production que les élèves sont le plus en difficulté sur les *multiplications et comparaisons de nombres* et sur les *pourcentages*.

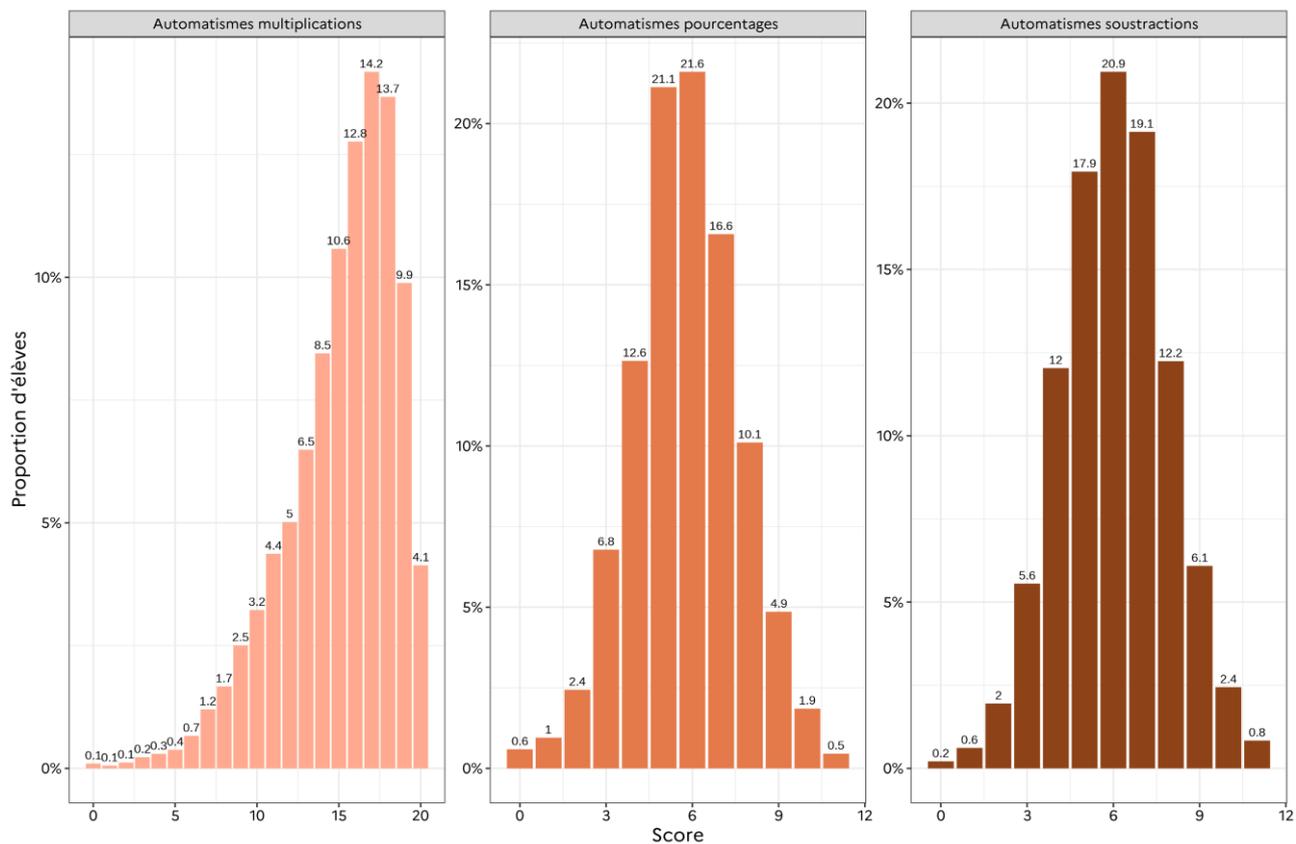
TABLEAU 19 • Taux de maîtrise aux exercices complémentaires d'automatismes de numératie en 2023, (en %)

Caractéristiques		Multiplications et comparaisons de nombres	Pourcentages	Soustractions
Sexe	Filles	72,3	76,0	78,1
	Garçons	74,8	77,0	80,9
Retard scolaire	« à l'heure »	79,0	78,3	81,4
	En retard	69,1	75,1	78,1
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	81,6	81,1	82,1
	Public	72,5	75,9	79,3
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	68,1	75,5	77,6
	Groupe IPS 2	73,2	76,7	80,0
	Groupe IPS 3	74,6	76,2	80,2
	Groupe IPS 4	76,8	76,4	80,7
	Groupe IPS 5	81,1	79,3	81,4
Secteur de spécialité	Production	72,4	76,2	79,7
	Services	75,1	77,1	79,5
Ensemble		73,7	76,6	79,6

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

FIGURE 9 • Répartition des scores des exercices complémentaires de *numératie*, septembre 2023



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.
 Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.3.3. Résultats au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 19 questions ou plus du test spécifique de *résolution de problèmes* (37,9 % de l'ensemble des élèves en 2023) ont été orientés vers le *test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle* qui comprenait 18 questions.

23,7 % des élèves atteignent un score satisfaisant (tableau 20). Les taux de maîtrise satisfaisante varient selon le secteur de scolarisation : 29,6 % dans le secteur privé sous contrat contre 22,0 % dans le secteur public. Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 34,7 %, contre 12,6 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1). L'écart est faible entre filles et garçons : respectivement 24,2 % contre 23,4 %, soit + 0,8 point en faveur des filles.

Les élèves de première année de CAP orientés vers le test d'automatismes de seconde professionnelle réussissent en moyenne 9 questions sur les 18 attendues (figure 10).

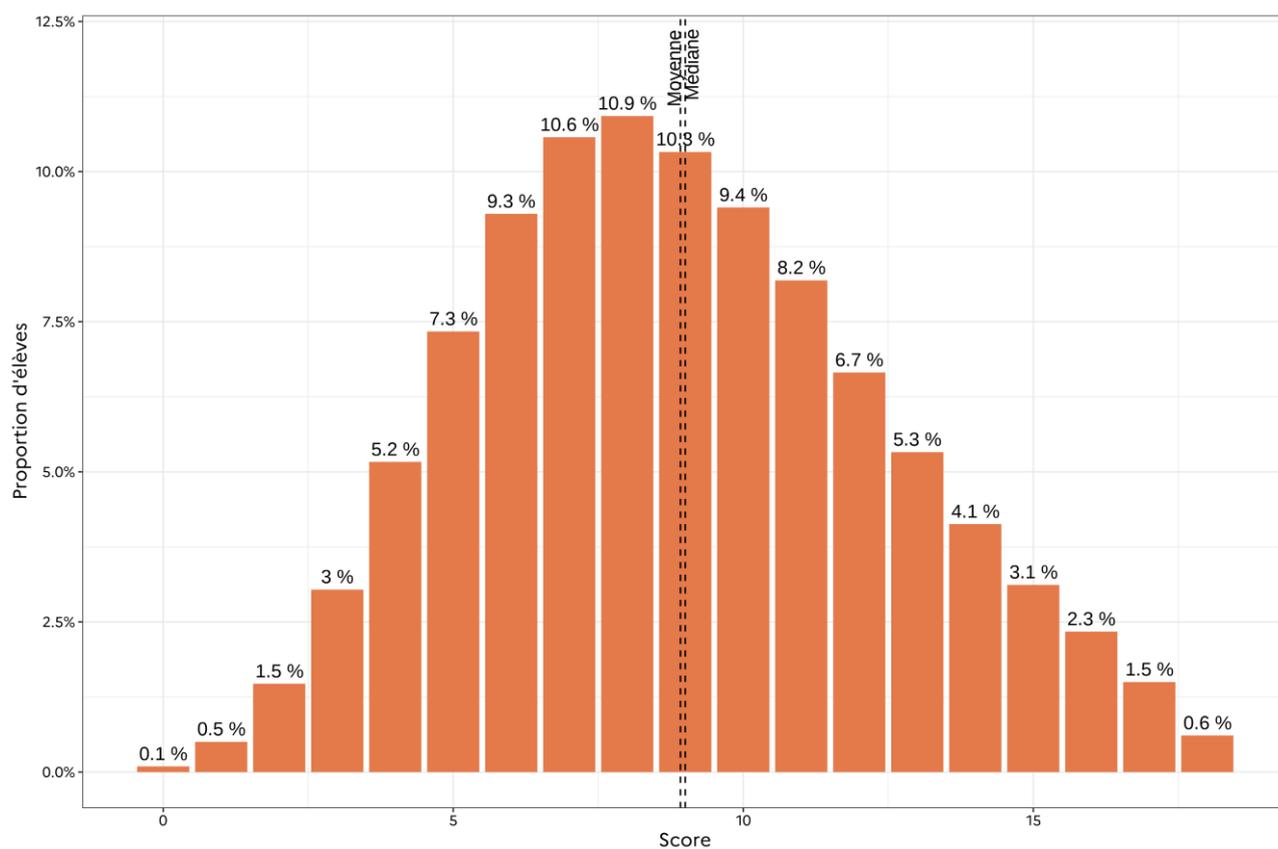
TABLEAU 20 • Maîtrise et score au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle en 2023

Caractéristiques		À besoins (en %) (moins de 4 items réussis)	Fragile (en %) (Entre 4 et 11 items réussis)	Satisfaisant (en %) (plus de 11 items réussis)	Score moyen (/18)	Écart- type
Sexe	Filles	5,5	70,2	24,2	9,0	3,5
	Garçons	4,9	71,6	23,4	8,9	3,6
Retard scolaire	« à l'heure »	4,7	69,9	25,3	9,1	3,6
	En retard	5,8	73,5	20,7	8,6	3,5
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	3,3	67,1	29,6	9,6	3,5
	Public	5,6	72,3	22,0	8,7	3,6
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	7,5	79,9	12,6	7,9	3,2
	Groupe IPS 2	6,1	75,7	18,2	8,4	3,4
	Groupe IPS 3	5,4	72,5	22,1	8,7	3,5
	Groupe IPS 4	4,4	68,7	26,9	9,2	3,6
	Groupe IPS 5	2,9	62,4	34,7	10,1	3,6
Secteur de spécialité	Production	5,0	70,3	24,6	9,0	3,6
	Services	5,2	72,5	22,3	8,8	3,4
Ensemble		5,1	71,2	23,7	8,9	3,6

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

FIGURE 10 • Répartition des scores au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle en 2023



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.
Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle* est disponible dans la « Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices » sur le site [Eduscol](https://www.eduscol.education.fr/), le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement sur *Eduscol* également dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Le *tableau 21* présente les taux de réussite par item au *test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle* en 2023 pour les élèves de première année de CAP qui ont été orientés vers celui-ci. Les taux de réussite par item sont inférieurs à ce qui est observé sur la population des élèves de seconde professionnelle. (*Document de travail n°2023-E09, série Etudes, Novembre 2023, page 117*)

TABLEAU 21 • Taux de réussite aux items du test de d'automatismes de seconde professionnelle, septembre 2023

	Exercice	Taux de réussite 2023 (en %)
Automatismes de seconde professionnelle	Question 1	52,1
	Question 2	30,6
	Question 3	34,5
	Question 4	32,4
	Question 5	80,7
	Question 6	56,4
	Question 7	49,3
	Question 8	27,0
	Question 9	69,7
	Question 10	67,0
	Question 11	49,6
	Question 12	58,4
	Question 13	35,7
	Question 14	54,6
	Question 15	55,5
	Question 16	31,9
	Question 17	71,4
	Question 18	29,1

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.4 Focus sur les spécialités en première année de CAP

Le tableau 22 présente les taux de maîtrise par spécialité aux modules communs en littérature (*compréhension de l'écrit*) et en numératie (*résolution de problèmes*).

Les différences sont très marquées selon les spécialités et les secteurs, pour la *compréhension de l'écrit*, les taux de maîtrise varient de 100 % (secteur de production, spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture ou textile) à 41,4 % (secteur des services, spécialités plurivalentes des services à la collectivité). En *résolution de problèmes*, les différences sont plus marquées encore de 100 % (secteur de production, productions animales, élevages spécialisés) à 38,1 % (secteur des services, spécialités plurivalentes des services)

TABLEAU 22 • Taux de maîtrise aux tests spécifiques selon les spécialités de première année de CAP, en 2023 (en %)

Spécialités		Compréhension de l'écrit	Résolution de problèmes
Production	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	80,1	77,3
	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.	75,6	80,0
	Bâtiment : construction et couverture	70,0	75,2
	Bâtiment : finitions	69,4	72,7
	Cuirs et peaux	85,2	79,4
	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	92,6	95,3
	Habillement	86,8	75,5
	Matériaux de construction, verre, céramique	92,1	94,5
	Mines et carrières, génie civil, topographie	88,8	91,6
	Moteurs et mécanique auto	76,6	80,6
	Mécanique aéronautique et spatiale	95,7	97,8
	Mécanique générale et de précision, usinage	93,9	96,0
	Métallurgie	94,8	92,5
	Plasturgie, matériaux composites	79,8	79,2
	Productions animales, élevages spécialisés	87,5	100,0
	Productions végétales, cultures spécialisées	78,9	75,4
	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	72,6	60,9
	Spécialités pluritechnologiques des transformations	82,7	77,6
	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	77,4	80,6
	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	100,0	33,3
	Structures métalliques	79,7	83,8
	Technologie de commandes des transformations industrielles	78,7	78,5
	Technologies industrielles fondamentales	47,4	46,7
	Textile	100,0	80,0
Transformations chimiques et apparentées	50,0	62,5	
Travail du bois et de l'ameublement	82,0	83,5	
Électricité, électronique	80,4	83,1	
Énergie, génie climatique	76,4	81,7	
Services	Accueil, hôtellerie, tourisme	83,4	79,0
	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	91,3	85,9
	Commerce, vente	85,1	77,5
	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	67,4	58,2
	Santé	86,8	83,8
	Spécialités plurivalentes des services	50,0	38,1
	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	41,4	39,0
	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	83,0	69,9

	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	93,8	89,9
	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	88,9	87,5
	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	94,1	92,9
	Transport, manutention, magasinage	84,9	83,9
	Travail social	90,9	81,6

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

3.5 Difficultés croisées aux modules communs : compréhension de l'écrit et résolution de problèmes

En 2023, 28,8 % des élèves de première année de CAP sont en grande difficulté (groupe à besoins de consolider les compétences élémentaires en *compréhension de l'écrit* pour la littératie, groupe en maîtrise insuffisante pour la numératie en *résolution de problèmes*) dans au moins un des deux modules communs (*compréhension de l'écrit* ou *résolution de problèmes*) contre 29,4 % en 2022 (tableau 23).

11,3 % des élèves ne rencontrent de grandes difficultés qu'en *résolution de problèmes*, 8,4 % qu'en *compréhension de l'écrit* et 9,1 % rencontrent de grandes difficultés dans les deux domaines. La proportion d'élèves en grande difficulté dans les deux domaines est stable (+ 0,5 point) entre 2022 et 2023 (9,0 % en 2022).

En 2023, les garçons sont plus nombreux à être en grande difficulté dans les deux domaines que les filles (respectivement 9,3 % et 8,8 %). Ils sont également plus nombreux à être en grande difficulté uniquement en *compréhension de l'écrit* (+5,4 points) mais moins nombreux en *résolution de problèmes* que les filles (-7,4 points). Le même constat était fait en 2022.

Concernant les secteurs de formation, les élèves de première année de CAP relevant du secteur de la production sont 30,4 % à avoir de grandes difficultés dans au moins un des tests spécifiques, contre 26,9 % pour ceux relevant du secteur des services. Pour les élèves relevant du secteur des services, la part d'élèves en grande difficulté dans aucun des deux tests a augmenté de 1,2 point (73,1 % en 2023 contre 71,9 % en 2022), alors qu'elle reste stable pour les élèves relevant du secteur de la production (69,6 % en 2023, contre 69,5 % en 2022).

TABLEAU 23 • Difficultés croisées aux tests spécifiques de première année de CAP, (en %)

Grande difficulté	Filles	Garçons	Production	Services	Ensemble
en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes	8,8	9,3	10,3	7,7	9,1
en compréhension de l'écrit seulement	5,1	10,5	10,5	5,9	8,4
en résolution de problèmes seulement	15,8	8,4	9,7	13,2	11,3
dans aucun des deux domaines	70,2	71,8	69,6	73,1	71,2

Lecture : 8,8 % des filles qui ont passé les deux tests spécifiques sont en difficultés en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes.

Note : Ne concerne que les élèves qui ont passé les deux épreuves. Ainsi la somme des élèves en difficultés ne correspond pas parfaitement aux taux de maîtrise présentés dans les tableaux 10 et 16.

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

➤ 4. Questionnaires

4.1. Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé au test de positionnement de début de première année de CAP a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. Plus de 40 000 élèves ont répondu à ce questionnaire, soit environ 84 % des participants aux tests.

En 2023, 66,5 % des élèves se déclarent prêts pour réussir leur année (tableau 24). Les garçons se déclarent plus confiants que les filles (respectivement 71,2 % et 59,3 %) ; et les élèves scolarisés dans le secteur privé se déclarent plus souvent prêts pour réussir leur année que ceux du secteur public (respectivement 70,2 % et 65,8 %).

TABLEAU 24 • Élèves de première année de CAP qui se sentent prêts pour réussir leur année en %

Caractéristiques		2022	2023
Sexe	Filles	62,1	59,3
	Garçons	72,7	71,2
Retard scolaire	« À l'heure »	67,0	65,4
	En retard	70,2	67,8
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	71,8	70,2
	Public	68,0	65,8
Ensemble		68,6	66,5

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

Les élèves de première année de CAP envisagent majoritairement de poursuivre leurs études à l'issue de leur diplôme (51,7 %, tableau 25). C'est davantage le cas parmi les filles, les élèves à l'heure et ceux scolarisés dans un établissement privé.

TABLEAU 25 • Orientation envisagée après la deuxième année de CAP en %

Caractéristiques		poursuivre les études (bac professionnel, etc.)		chercher à entrer dans la vie professionnelle	
		2022	2023	2022	2023
Sexe	Filles	56,7	56,7	43,3	43,3
	Garçons	50,0	48,5	50,0	51,5
Retard scolaire	« À l'heure »	56,1	54,8	43,9	45,2
	En retard	49,2	48,1	50,8	51,9
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	64,4	63,4	35,6	36,6
	Public	50,3	49,4	49,7	50,6
Ensemble		52,6	51,7	47,4	48,3

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat

4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants

Afin de recueillir les avis des personnels de direction et des enseignants relatifs au test de positionnement de début de première année de CAP, un questionnaire leur a été adressé à l'issue de la campagne 2023.

Les thématiques interrogées étaient les suivantes :

- communication générale ;
- passation des épreuves et contenus ;
- documents de restitution ;
- épreuve de fluence ;
- exploitation pédagogique et bilan.

4.2.1. Participation

À la date du 18 novembre 2023, 346 enseignants et 202 personnels de direction ont participé à ce questionnaire en répondant de manière complète (tableau 26).

TABLEAU 26 • Participation

Total personnel de direction	202
Total enseignant	346
Dont enseignants de français	89
Dont enseignants de mathématiques	71
Dont professeur principal	137
Dont enseignants qui ont administré la fluence	130

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

4.2.2. Communication générale

Les taux montrent une satisfaction globale concernant la communication autour des tests de positionnement de début de première année de CAP (tableau 27 et figure 11).

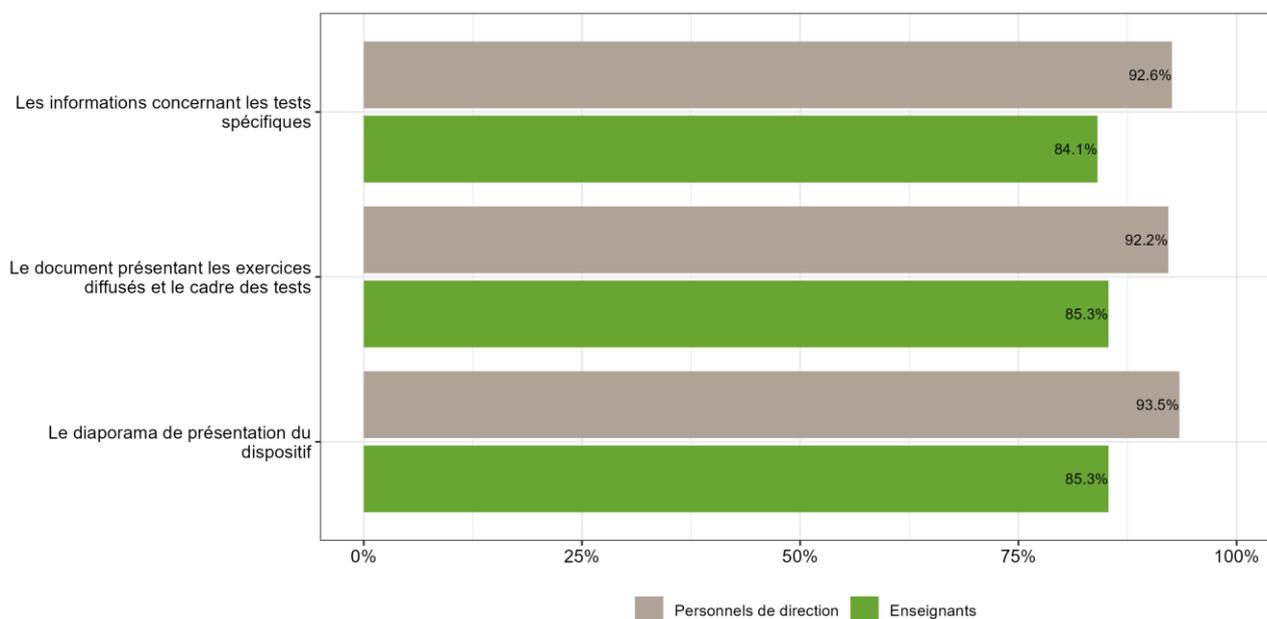
Plus d'un enseignant sur deux et 85,1 % des personnels de direction déclarent avoir pris connaissance des documents proposés sur le site *Eduscol* ; et parmi eux, plus de 9 répondants sur 10 déclarent que les informations proposées ont répondu à leurs attentes dans la mise en œuvre de la passation.

TABLEAU 27 • Avis sur la mise à disposition des informations concernant l'évaluation, (en %)

	Enseignants	Personnel de direction
Ont eu connaissance des documents proposés sur <i>Eduscol</i> dans la page « Test de positionnement de seconde et de CAP »	54,9	85,1
Les informations proposées sur la page <i>Eduscol</i> ont répondu aux attentes dans la mise en œuvre de la passation	93,7	97,1
L'infographie proposée sur la page <i>education.gouv.fr</i> a été utile dans la communication avec les parents lors de la réunion de rentrée	NC	58,7

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

FIGURE 11 • Proportion de répondants considérant les documents mis à disposition sur Eduscol utiles



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

4.2.3. Passation

En 2023, concernant les durées des évaluations, les personnels de direction, comme les enseignants, sont globalement satisfaits des tests de *littératie* (français) ou de *numératie* (mathématiques), plus de 8 répondants sur 10 se déclarent satisfaits de la durée des tests (tableau 28).

TABLEAU 28 • Proportion de répondants qui jugent les durées des tests satisfaisantes, (en %)

	Enseignants	Personnels de direction
Durée de l'évaluation de français	83,1	89,4
Durée de l'évaluation de mathématiques	84,9	92,9
Durée de l'entraînement	78,5	92,8

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Inscrites dans une démarche d'amélioration de la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, des adaptations sont proposées pour les évaluations. Des supports d'évaluations adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves ainsi que des documents d'accompagnement sont produits. Ces adaptations sont mises à disposition de toutes les équipes pédagogiques.

81,7 % des personnels de direction déclarent avoir eu connaissance de versions adaptées des différents documents pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (supports de textes adaptés, alternatives textuelles concernant les images de l'évaluation, etc.) (tableau 29). 40,7 % des enseignants déclarent connaître l'existence de ces adaptations.

TABLEAU 29 • Proportion de répondants ayant eu connaissance des versions adaptées, (en %)

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents adaptés à destination des élèves à besoins éducatifs particuliers	40,7	81,7

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Concernant l'organisation des passations, cette année, une nouvelle question a été posée aux personnels de direction, sur les supports utilisés pour les tests de positionnement. La majorité des personnels de direction organisent les passations sur ordinateur (98,0 %, tableau 30).

TABLEAU 30 • Organisation des passations par les personnels de direction répondants, (en %)

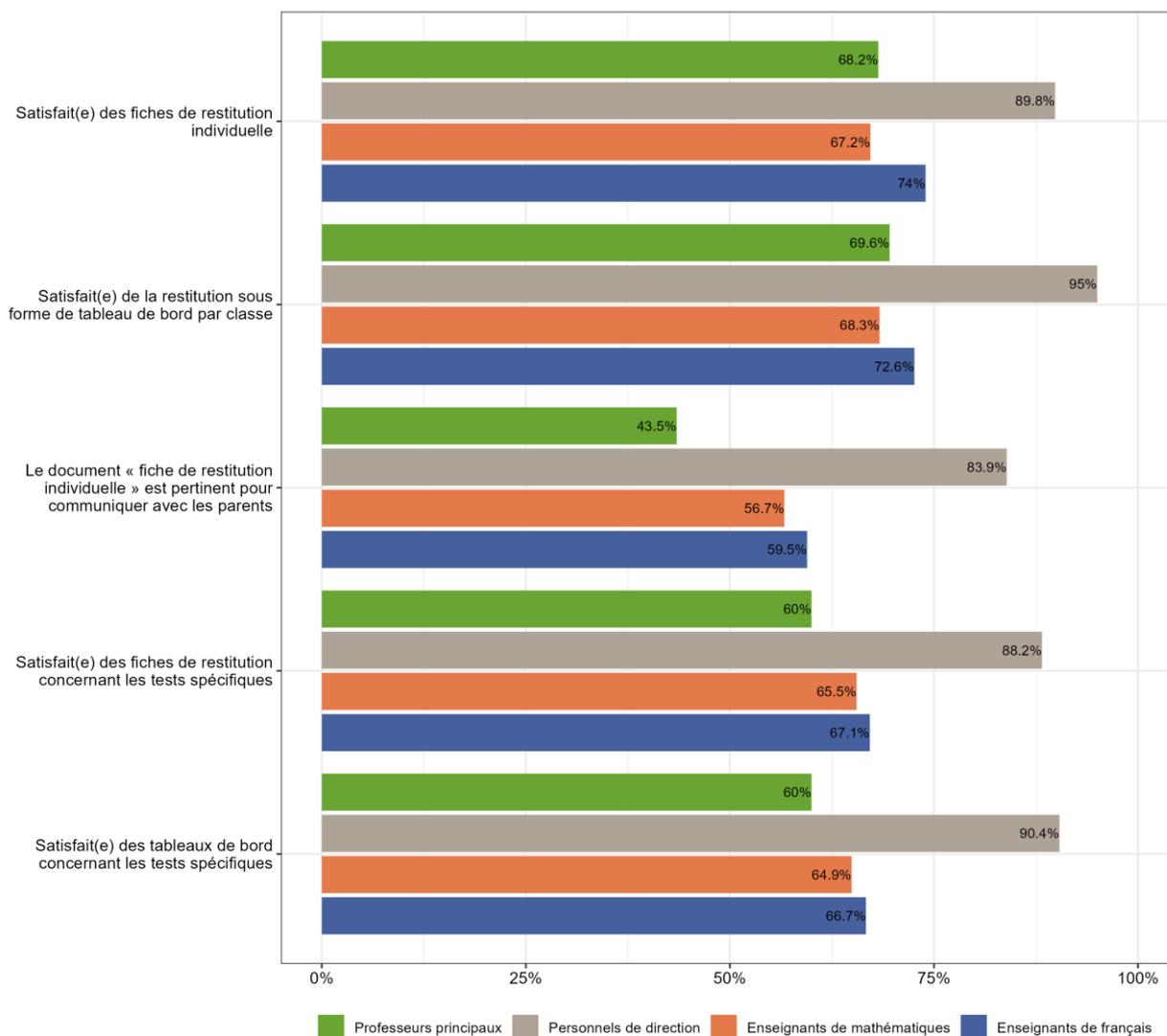
	Ordinateur	Ordinateur et tablette	Tablette
Organisation des passations sur	98,0	0,5	1,5

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

4.2.4. Restitution des résultats des élèves

À l'issue de la passation, de nombreux documents sont disponibles pour les établissements via le portail de restitution ; les tableaux de bord par classe et les fiches de restitution individuelles sont jugés satisfaisants par la majorité des enseignants (entre 67,2 % et 74,6 %, figure 12). Ce taux est plus élevé pour les personnels de direction (de 88,2 % à 95,0 %). 43,5 % des professeurs principaux déclarent que les fiches de restitutions sont pertinentes pour communiquer avec les parents, contre plus d'un enseignant de français ou de mathématiques sur deux et 83,9 % des personnels de direction.

FIGURE 12 • Satisfaction vis-à-vis des documents de restitutions des résultats des élèves



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Concernant en particulier les fiches de restitution présentant les réponses des élèves à l'ensemble des questions des tests spécifiques, 59,2 % des enseignants de mathématiques déclarent connaître ces documents contre 56,2 % des enseignants de français (tableau 31). Ils sont moins nombreux à

déclarer connaître les tableaux qui présentent les résultats de l'ensemble de leurs élèves (respectivement 49,3 % et 42,7 %). Seul un tiers des professeurs principaux déclarent avoir connaissance de l'existence de ces documents.

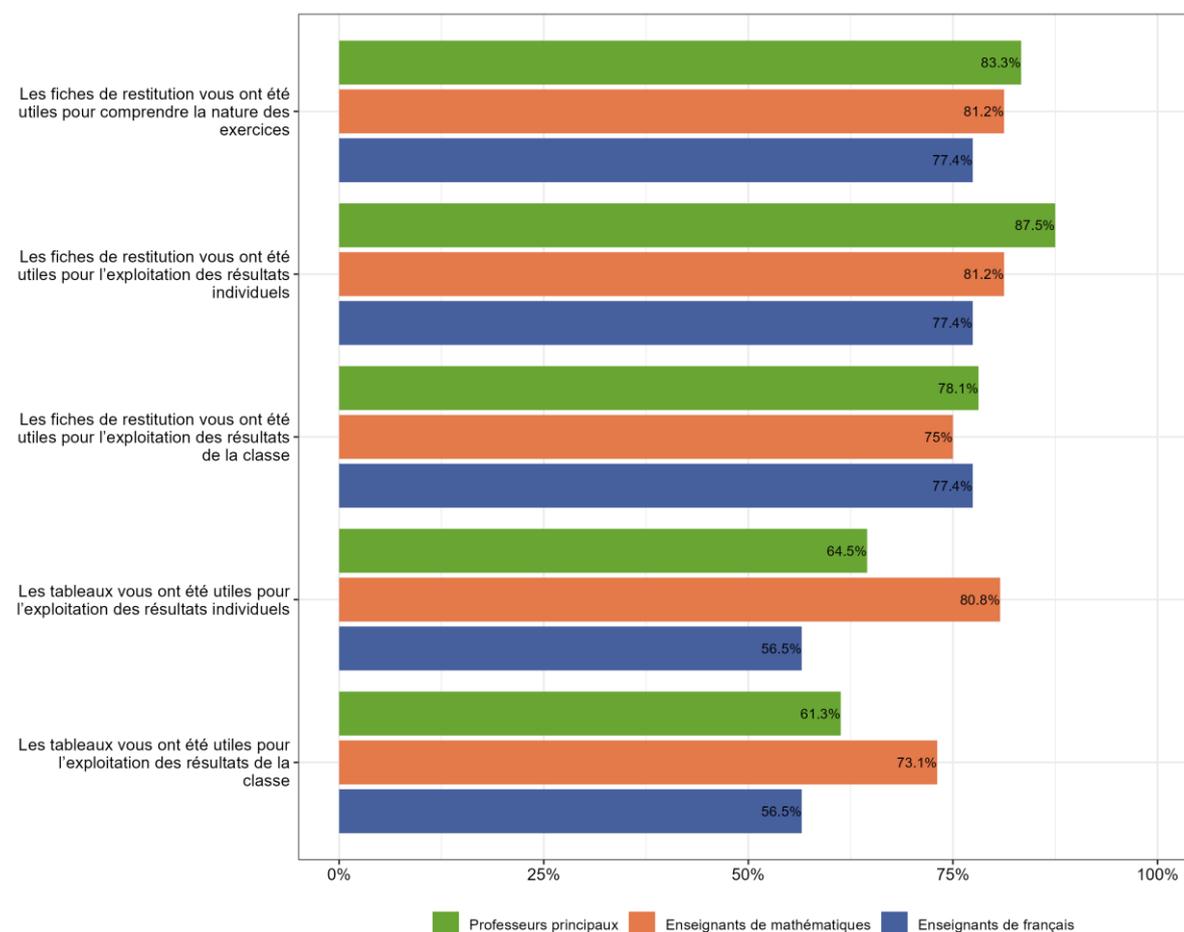
TABLEAU 31 • Consultation des documents de restitution des tests spécifiques, (en %)

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ont été informé(e) de la mise à disposition de fiches de restitution présentant les réponses des élèves à l'ensemble des questions du test spécifique	56,2	59,2	38,0
Qui les ont consultés	62,0	76,2	61,5
Ont eu connaissance de la mise à disposition de tableaux présentant l'ensemble des réponses des élèves à l'ensemble des questions du test spécifique	42,7	49,3	28,5
Qui les ont consultés	60,5	74,3	79,5

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Les enseignants qui ont consulté ces documents de restitution les plébiscitent : ils déclarent majoritairement (entre 56,5 % et 87,5 %) que les tableaux et fiches sont utiles pour l'exploitation des résultats individuels et de classe, et qu'ils permettent de comprendre la nature des exercices (figure 13).

FIGURE 13 • Consultation des documents de restitutions des tests spécifiques



Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

À l'issue des passations, au mois de décembre, les chefs d'établissements ont accès via l'application ASP à des documents de restitutions consolidées produits par la DEPP. Ces documents reprennent l'ensemble des résultats des épreuves de français et de mathématiques ainsi que le positionnement de l'établissement par rapport aux autres établissements de son académie et au niveau national. Seuls 33,7 % des personnels de direction répondants connaissent ces documents. Pour ceux qui le connaissent, 92,4 % les trouvent utiles et 71,6 % les utilisent (tableau 32).

TABLEAU 32 • Opinion des personnels de direction répondant sur les restitutions consolidées, 2023 (en %)

	Personnels de direction
Connaissent les restitutions consolidées	33,7
Parmi ceux qui les connaissent, les trouvent utiles	92,4
Parmi ceux qui les connaissent, les utilisent	71,6

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

4.2.5. Épreuve non numérique de fluence

Concernant l'épreuve de fluence, enseignants et personnels de direction se déclarent très majoritairement satisfaits des documents, vidéos, consignes mis à disposition (entre 74,0 % et 96,6 %, *tableau 33*).

TABLEAU 33 • Opinion sur les informations et les documents liés à l'épreuve non numérique de fluence de lecture, 2023 (en %)

	Enseignants qui ont administré le test de fluence	Personnels de direction en charge de l'organisation du test de fluence
Les documents d'accompagnement renseignent sur l'organisation de la passation	93,8	96,6
La vidéo explicative disponible sur le site Eduscol renseigne sur la passation du test de fluence	74,0	88,3
Satisfait(e) de la fiche de positionnement (document sur lequel est effectué la cotation et rendu les résultats aux élèves)	83,2	95,2
Satisfait(e) du portail de saisie du test de fluence permettant la saisie résultats des élèves	89,6	85,8
Les consignes destinées aux élèves sont assez claires	94,5	96,5

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan

À l'issue de la campagne 2023, 68,6 % des professeurs principaux déclarent que les tests de positionnement de début de première année de CAP ont permis de déceler des difficultés chez leurs élèves (54,9 % pour les enseignants de mathématiques et 57,3 % des enseignants de français) (tableau 34). Les enseignants estiment très majoritairement que ces évaluations permettent de confirmer des difficultés (entre 73,2 % et 79,8 %).

En français comme en mathématiques, la majorité des enseignants répondants déclarent que ces tests sont susceptibles d'avoir une influence sur leurs pratiques pédagogiques et sur la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 34 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants, (en %)

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ces tests sont susceptibles d'avoir une influence sur la mise en place de groupes de besoin	57,3	62,0	69,3
Ces tests sont susceptibles d'avoir une influence sur mes pratiques pédagogiques	57,3	50,7	67,2
Ces tests m'ont permis de déceler des difficultés d'élèves	57,3	54,9	68,6
Ces tests m'ont permis de confirmer des difficultés d'élèves	79,8	73,2	78,1

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

78,7 % des personnels de direction estiment que ces dispositifs sont susceptibles d'avoir une influence sur la mise en œuvre de groupes de besoin ; 63,4 % pensent que ces tests pourraient avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de leurs équipes (tableau 35).

TABLEAU 35 • Utilisation des résultats des évaluations par les personnels de direction, (en %)

	Personnels de direction
Ces tests sont susceptibles d'avoir une influence sur la mise en place de groupes de besoin	78,7
Ces tests sont susceptibles d'avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de vos équipes	63,4

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

➤ Annexes

Table des spécialités de première année de CAP

	Groupe de spécialité	Spécialité de formation
Production	Agriculture, agronomie et aménagement des espaces	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.
		Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche
		Productions animales, élevages spécialisés
		Productions végétales, cultures spécialisées
		Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
	Agroalimentaire - Cuisine	Agroalimentaire, alimentation, cuisine
	Génie civil - BTP	Bâtiment : construction et couverture
		Bâtiment : finitions
		Mines et carrières, génie civil, topographie
		Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois
		Travail du bois et de l'ameublement
	Industrie	Énergie, génie climatique
		Matériaux de construction, verre, céramique
		Métallurgie
		Plasturgie, matériaux composites
		Spécialités pluritechnologiques des transformations
		Technologie de commandes des transformations industrielles
		Technologies industrielles fondamentales
		Transformations chimiques et apparentées
	Mécanique - Électricité	Électricité, électronique
		Mécanique aéronautique et spatiale
		Mécanique générale et de précision, usinage
		Moteurs et mécanique auto
		Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité
		Structures métalliques
	Textile	Cuirs et peaux
Habillement		
Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples		
Textile		
Services	Autres spécialités	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance
		Spécialités plurivalentes des services
	Commerce - Transport	Commerce, vente
		Transport, manutention, magasinage
	Hôtellerie - Tourisme - Culture	Accueil, hôtellerie, tourisme
		Animation culturelle, sportive et de loisirs
		Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
		Techniques de l'imprimerie et de l'édition
	Sanitaire et social	Santé
		Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
		Travail social
	Services à la personne ou collectivité	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes
		Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
		Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Andreu S. et al., 2023, *Document de travail - série études* n°2023-E09, novembre 2023, DEPP

Andreu S. et al., 2023, "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année CAP à la rentrée 2022", Note d'information n° 23.31, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-23-31>

Résultats du test de positionnement en *littératie* et *numératie* des élèves de première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) à la rentrée 2021 - Note d'information - N°22.16 – juin 2022, Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Aurélie Lacroix, Audrey Paul, Elodie Persem, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachoviak, Ronan Vourc'h.

Test de positionnement de début de première année de CAP – Test de compréhension de l'écrit – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2022-E02 – Juin 2022, Sandra Andreu, Anaïs Bret, Reinaldo Dos Santos, Hélène Durand de Monestrol, Aurélie Lacroix, Audrey Paul, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachoviak, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier.

Test de positionnement de début de première année de CAP – Test de résolution de problèmes – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2022-E02 – Juin 2022, Sandra Andreu, Anaïs Bret, Reinaldo Dos Santos, Aurélie Lacroix, Audrey Paul, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Jean-Fabrice Stachoviak, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier.

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications.

Herrero S. et Vourc'h, R., «Journée Défense et Citoyenneté 2013 : un jeune français sur dix en difficulté dans l'utilisation des mathématiques de la vie quotidienne», Note d'Information, n°14.13, avril 2014, MENJ-DEPP.

Miconnet N., Vourc'h R. (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Education et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr